



IL EST L'UNE DES DERNIÈRES FIGURES HISTORIQUES ET POLITIQUES

# HOCINE AÏT AHMED AU PLUS MAL

Page 3

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2389 - Lundi 26 janvier 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



CAN 2015, A LA VEILLE DU MATCH  
FACE AU SÉNÉGAL

GRANDE  
DÉTERMINATION  
CHEZ LES VERTS

Page 17

AIDES HUMANITAIRES PRÉTENDUMENT DÉTOURNÉES

# LE POLISARIO DÉNONCE UNE MANIPULATION

Page 3

PROJET DE LOI SUR LE RÉGLEMENT  
BUDGÉTAIRE 2012

LE MINISTRE  
DES FINANCES  
FACE AUX  
DÉPUTÉS

Page 3



BOUMERDÈS  
REDDITION  
D'UN  
TERRORISTE  
DE L'EX-GSPC

Page 3

CONCERTATION  
FCE-MINISTRES DE L'ÉCONOMIE

LE LOBBYING  
DE  
ALI HADDAD



Page 3



RÉACTION À SES PROPOS SUR DES FIGURES  
DU MOUVEMENT NATIONAL

SADI DÉPLORE  
LA "SURENCHÈRE"

Page 5

CHUTES DE NEIGE

PLUSIEURS ROUTES COUPÉES  
À LA CIRCULATION

● Tentatives de remorquage d'un céréalier près de Tamentfoust

Page 4



300  
opposants  
à l'exploitation du  
gaz de schiste se sont  
rassemblés à Béjaïa.

62  
personnes de  
différentes national-  
ités appréhendées  
au sud du pays.

152  
partisans du président  
destitué Mohamed  
Morsi bénéficieront  
d'un nouveau procès.

## Vaccination contre la grippe, c'est possible jusqu'en mars !

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuivra jusqu'à mars prochain, a affirmé le docteur Fouzi Derar, chargé de la vaccination au niveau de l'Institut Pasteur Algérie. Le virus de la grippe saisonnière s'est propagé très tôt cette saison d'où le "nombre important" de citoyens atteints en raison, notamment, a-t-il dit, des "conditions climatiques" appelant les malades chroniques, les personnes âgées et même les enfants à se faire vacciner contre la grippe d'autant que l'opération se poursuit jusqu'à mars prochain. La moitié des cas ayant contracté une grippe saisonnière, ces derniers mois, souffraient de problèmes respiratoires tandis que les personnes décédées présentaient des maladies chroniques graves et n'avaient pas une immunité suffisante pour résister au virus. Le spécialiste a, par ailleurs, estimé que les informations rapportées par certains médias sur de prétendus cas de décès dus au virus de la grippe porcine dans certaines régions



du pays "sont infondées". Les doses de vaccin pour cette saison contiennent les explications nécessaires sur les caractéristiques de la grippe saisonnière, y compris le H1N1.

## Une "gaâda" constantinoise, comme au bon vieux temps de Kahouat El-Asr



Une "gaâda" constantinoise a été organisée samedi après-midi à la maison de jeunes de la cité Filali de la ville du Vieux Rocher, sur une initiative du collectif des Amis de Constantine. Des hommes et des femmes de différents âges ont répondu à l'appel de ce collectif très actif sur le réseau sociaux. "Certains sont même venus des wilayas voisines de Mila et de Batna", se réjouit Ahlam, une des organ-

isatrices de cette "gaâda" qui ambitionne de donner un contenu aux relations virtuelles sur les réseaux sociaux et de ressusciter ce que l'on appelle, ici, Kahouat El-Asr. L'appellation "Kahouat El-Asr" fait référence au café de l'après-midi, une rencontre rituelle conviviale des habitants du vieux Constantine à laquelle les Amis de Constantine veulent redonner une nouvelle vie. Le président du collectif des Amis de Constantine, Toufik Benzegouta, a souligné que l'objectif est de revitaliser les anciennes valeurs de l'antique Cirta, dont la solidarité et les vertus morales liées au savoir-vivre en commun. Des boissons et des pâtisseries traditionnelles "made in Constantine" ont été offertes aux participants qui ont également eu l'occasion de se replonger, à travers une exposition, dans toute la richesse de l'artisanat traditionnel constantinois. Les Amis de Constantine qui ont eu déjà à initier des rencontres similaires sur les sites du Monument aux morts et du palais du Bey voudraient, selon leur président, d'enrichir et de multiplier les échanges en prévision de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe

## Un séminaire sur le rôle du Croissant-Rouge durant la Révolution à Souk-Ahras

Un séminaire sur le rôle du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Croissant-Rouge algérien (CRA) durant et après la Révolution sera organisé le 5 février prochain à Souk-Ahras à l'occasion du 57<sup>e</sup> anniversaire des événements de Sakiet Sidi-Youcef, a indiqué samedi le président de cette section, Mohamed-Laïd Agouni. Initiée par la section locale du CRA, cette manifestation, de trois jours, sera animée par des experts du CICR et des cadres du CRA en présence de représentants de cette organisation attendus de 15 wilayas de l'est et du sud du pays, a indiqué. Le programme de la célébration des événements sanglants qui ont eu pour théâtre la petite ville tunisienne de Sakiet Sidi-Youcef prévoit également une conférence, des tables-rondes, une exposition de photographies prises durant la guerre de Libération nationale, le tout agrémenté d'une action de sensibilisation des écoliers à l'environnement. Des représentants du Croissant-rouge tunisien et des étudiants de la République arabe



sahraouie démocratique (Rasd) assisteront aux différentes activités en marge desquelles seront décernés des certificats à une quarantaine de jeunes ayant suivi une formation aux premiers secours.

## A 90 ans, elle s'inscrit à l'école primaire avec ses arrière-petits-enfants

Il n'est jamais trop tard pour s'instruire. Priscilla Sitienei en est la preuve vivante. Cette arrière-grand-mère s'est inscrite à l'école de Ndalat, au Kenya, pour apprendre à lire et à écrire. A 90 ans, elle est probablement l'élève de primaire la plus âgée au monde, selon la BBC. Le média britannique lui a consacré un reportage vidéo dans laquelle on voit Priscilla, arborant l'uniforme scolaire, écouter attentivement l'instituteur, sur les bancs d'une école au mobilier plutôt sommaire. Dans la même classe, ses six arrière-petits-enfants suivent les cours avec leur aïeule.

Celle que l'on surnomme affectueusement "Gogo" (grand-mère dans le dialecte local) assiste à tous les cours, des mathématiques à l'anglais, en passant par l'éducation physique, la danse, le chant et le théâtre.

Parmi ses camarades de classe, il y a plusieurs enfants qu'elle a vu naître, en sa qualité de sage-femme. Selon l'instituteur, David Kinyanjui, elle est très aimée des autres élèves qui veulent tous jouer avec elle.

## 23.558 courriers détournés saisis chez une factrice indélicat

Plus de 23.500 courriers non délivrés dans le sud de la Gironde ont été découverts le mois dernier au domicile d'une factrice indélicat, qui a été mise à pied et fera l'objet de poursuites pénales, a annoncé vendredi La Poste. La Poste a été alertée l'été dernier, à la suite d'un "nombre anormal" de réclamations émanant du public, dans le secteur rural de Cadillac, à quelque 40 km au sud de Bordeaux, a-t-on précisé auprès de la Direction régionale, confirmant une information de Sudouest.fr. Après une enquête interne de plusieurs mois, La Poste, en collaboration avec la Gendarmerie, a confondu la factrice mi-décembre et une perquisition à son domicile a permis de découvrir 23.558 plis, essentiellement des courriers, pas de colis. Soit l'équivalent de trois à quatre jours de courrier sur le secteur de Cadillac, précise la Poste, qui a porté plainte. L'enquête devra, notamment, s'attacher à découvrir les mobiles — appât du gain ou volonté d'écourter ses tournées — de la factrice, dont les agissements pourraient remonter à plusieurs mois au moins, a-t-on précisé de même source, ajoutant que certains plis récupérés chez elle avaient été ouverts. La Poste a annoncé que le courrier détourné serait distribué à partir de lundi et pendant les quinze jours à venir, assorti d'une lettre d'excuse et d'une "lettre-plainte" pour les clients qui estimeraient avoir subi un préjudice.

En parallèle, une procédure disciplinaire est en cours pour faute grave et pourrait déboucher sur le licenciement de la factrice, qui était en CDI depuis dix ans. Elle fera aussi l'objet de poursuites pénales et encourt, selon La Poste, jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

D  
I  
L  
I  
L  
I  
T



## Louisa Hanoune

*"Le gaz de schiste, garant de l'avenir, permet la promotion et la consolidation de l'économie et du développement local et national. L'orientation économique et les solutions aux différentes crises relèvent uniquement des prérogatives de l'Etat. Les coûts des projets doivent être révisés en permanence, certains projets de développement relevant de 11 secteurs n'ont pas été réalisés, en dépit des enveloppes financières."*

PROJET DE LOI SUR LE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2012

# Le ministre des Finances face aux députés

Après une longue absence les députés ont repris hier le chemin de l'hémicycle. La séance plénière a été consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2012. Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a, à l'occasion, présenté aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) un rapport détaillé sur la réalisation de la loi de finances de l'année 2012.

PAR KAMAL HAMED

**B**eaucoup de chiffres ont, ainsi, été présentés par le premier argentier du pays tout en rappelant le contexte macro-économique dans lequel a été accomplie cette loi de finances. Djellab dira que la croissance a été, durant l'année 2012, de l'ordre de 3,3 % alors que la fiscalité hors hydrocarbure a augmenté par rapport à l'exercice de l'année précédente. Il a aussi indiqué que le déficit budgétaire enregistré durant 2012, qui est la troisième année de l'exécution du programme quinquennal 2010-2014, a été de 3.569 milliards de dinars. Et c'est peut-être ce programme quinquennal qui a été à l'origine de dépenses supplémentaires, non prévues comme l'a indiqué le ministre. Des dépenses qui s'élevaient à 292 milliards de dinars et qui sont dues, selon toute vraisemblance, à la réévaluation des coûts de réalisation de nombreux projets. Mohamed Djellab a aussi révélé que le personnel de la Fonction publique est passé, durant cette année, de 1,8 à 1,9 million de personnes. Plus précis il dira que plus de 92.000 personnes ont été recrutées cette année, soit une augmentation de 5,8 %. Dans son rapport sur ce



Mohamed Djellab, ministre des Finances.

projet de loi la commission des finances de l'APN a émis plusieurs observations et recommandations. Tout d'abord cette commission considère que les bilans comptables présentés par le gouvernement n'ont suscité aucune opposition de la part de la Cour des comptes. La commission

recommande la révision de l'article 160 de la Constitution et les dispositions de la loi 17-84 régissant les lois de finances afin de permettre le dépôt du projet durant la session de printemps de chaque année. Pour la commission cette révision lui permettra de prendre le temps nécessaire

d'examiner le projet en question, ce qui ne manquera pas de consacrer le contrôle de l'Assemblée sur l'argent public. La commission recommande aussi de mieux maîtriser les prévisions, notamment s'agissant du budget de fonctionnement, comme elle plaide pour la modernisation des services des Impôts. Dans le même contexte il est recommandé de rationaliser les dépenses. Dans leurs interventions les députés, ceux de l'opposition notamment, ont pointé du doigt les ministres qui « snobent » l'APN en refusant de répondre à ses sollicitations. Cette question est devenue récurrente puisque les députés reviennent à chaque fois à la charge. « Les ministres font dans la fuite en avant » a indiqué le député Nouredine Kihel. Les intervenants ont aussi mis en avant le rapport de la Cour de comptes dans lequel il a été question de certaines anomalies dans la gestion des ressources financières par quelques ministères ou organismes publics. Actualité politique oblige, des députés ont évoqué la question du gaz de schiste et les manifestations dans le sud du pays.

K. H.

CONCERTATION FCE-MINISTRES DE L'ÉCONOMIE

## Le lobbying de Ali Haddad

PAR SADEK BELHOCINE

**L**e président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, poursuit son cycle de rencontres avec les membres du gouvernement, notamment ceux détenteurs de portefeuilles liés à l'Économie. Après avoir rencontré le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, fin décembre, le FCE a entamé sous la houlette de nouveau président, un cycle de rencontres avec les ministres afin d'exposer les préoccupations des chefs d'entreprise. Dès son élection à la tête du FCE, Ali Haddad a procédé à l'installation de 29 commissions sectorielles pour recenser les difficultés rencontrées par les patrons et faire des propositions dans le but d'améliorer le climat des affaires. Des préoccupations liées, notamment à la préférence nationale, au patriotisme économique en ces temps de crise induite par la baisse des revenus pétrolier, à l'environnement de l'entreprise, qui l'empêche de s'inscrire dans la logique du marché. La première rencontre s'est tenue entre le min-

istre du Commerce, Amara Benyounes, et une délégation du FCE conduite par son président, Ali Haddad qui s'est traduite par une mesure destinée à booster la production nationale et à préserver l'économie nationale. « Le gouvernement lancera prochainement une vaste campagne de sensibilisation citoyenne pour consommer "made in Algérie" afin d'amortir la faramineuse facture des 9 milliards de dollars qu'absorbent les importations », a déclaré le ministre du Commerce, affirmant que le gouvernement accordait, en soutien, la priorité à l'entreprise algérienne pour lui permettre d'améliorer la qualité et la compétitivité de son produit et à la protection de l'économie nationale dans un contexte marqué par la chute des prix du pétrole. La deuxième rencontre du genre regroupait le ministère de l'Habitat et le FCE qui s'est traduite, elle aussi, par des mesures en faveur de l'entreprise algérienne. La plus importante concerne le BTPH. Dans un souci de favoriser et d'encourager la production nationale, les entreprises de

réalisation dans le secteur du bâtiment seront interdites d'importer tout matériel de construction produit localement, avait annoncé Abdelmadjid Tebboune l'issue de cette rencontre. Cette interdiction sera appliquée graduellement, selon Tebboune qui rappelle qu'une instruction a été récemment promulguée dans ce sens. Cependant, le ministre de l'Habitat conditionne cette mesure par l'engagement des producteurs nationaux à améliorer la qualité de ces matériaux. Selon les statistiques, la production nationale de céramique, un matériau très utilisé dans le secteur du bâtiment, s'élève à 80 millions de mètres carrés par an, alors que les importations en la matière sont estimées à quelque 70 millions m<sup>2</sup>. Donc, les producteurs nationaux se voient offrir l'opportunité de gagner d'importants plans de charge pour leurs unités de production de carreaux de faïence et dalles de sol, des matériaux qui sont, en grande partie, importés. Autre acquis pour les opérateurs économiques nationaux. Lors de cette rencontre avec le président du

Forum des chefs d'entreprise (FCE, le ministre s'est dit d'accord pour réviser la loi actuelle sur la promotion immobilière en réponse à des sollicitations des professionnels du secteur. En outre, un projet de loi régissant l'activité des bureaux d'études en Algérie « sera incessamment présenté au Conseil des ministres », a annoncé le ministre. Elle portera notamment sur les modalités de fonctionnement et sur la classification des bureaux d'études opérant en Algérie. Il est utile de rappeler que des bureaux d'études étrangers opérant dans notre pays se contentent de louer un bureau dans une grande ville et emploient le savoir-faire algérien pour en récolter en définitive les dividendes qu'ils s'empressent de transférer à l'étranger. Sans aucun investissement au préalable à leurs installations en Algérie. Les rencontres de concertation du FCE avec plusieurs ministères seront sanctionnées par une rencontre avec le Premier ministre le 31 janvier prochain.

S. B.

EXÉCUTION PAR L'EI D'UN OTAGE JAPONAIS

### Condamnation de l'Algérie

**L**Algérie a condamné, hier, dans les termes les "plus forts" le "lâche" assassinat du ressortissant japonais Haruna Yukawa par l'organisation terroriste Daech, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration. "Nous condamnons dans les termes les plus forts le lâche assassinat du ressortissant japonais M. Haruna Yukawa détenu par l'organisation terroriste (Etat islamique "Daech")", a affirmé le porte-parole.

"Nous exprimons notre indignation face à ce crime odieux et barbare et nous appelons à la libération immédiate du deuxième otage, le journaliste M. Kenji Goto", a ajouté Benali Cherif.

"Tout en renouvelant le refus de l'Algérie du terrorisme sous toutes ses formes, nous exprimons notre compassion avec la famille du défunt et notre solidarité avec le Gouvernement japonais", a conclu le porte-parole du MAE.

APS

SITUATION SÉCURITAIRE À BOUMERDÈS

### Reddition d'un terroriste de l'ex-GSPC

Un terroriste de l'ex-GSPC s'est rendu, le week-end dernier, aux services de sécurité dans la région de Bordj-Ménéaïel à l'est de Boumerdes, apprend-on de source locale. Cette reddition signalée au village Ouled-Ameur à équidistance de la commune précitée et celle d'Ouled-Aïssa fait suite, selon notre source, à la pression exercée ces derniers temps par les forces de sécurité et de l'ANP notamment. L'identité de cet élément de l'ex-GSPC n'a pas été communiquée, mais notre source précise qu'il serait originaire de l'est d'Alger et serait âgé d'une quarantaine d'années. Il a remis des armes à feu, notamment une Kalachnikov, des munitions, une paire de jumelles de guerre ainsi que des téléphones portables qu'il utilisait dans ses communications. Cette reddition est la deuxième du genre à être enregistrée dans cette région en l'espace d'un mois après celle d'un ancien terroriste dans la localité de Sidi Douad. A ces redditions s'ajoute l'arrestation d'un autre terroriste de katibet Al Ansar au village Oued-Larbâ lors d'une opération de ratissage de l'armée. Parallèlement, les forces de l'ANP poursuivent, à intervalles réguliers, des ratissages intenses dans ces régions jadis infestées par les groupuscules terroristes de la nébuleuse organisation que dirige Abdelmalek Droukdel.

T. O.

AIDES HUMANITAIRES PRÉTENDUMENT DÉTOURNÉES

# Le Polisario dénonce une manipulation

Dans un communiqué rendu public hier, suite à la dépêche de l'AFP, datée du 22 janvier, qui prétend que l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis est détournée, l'ambassade sahraouie à Alger dénonce une "tentative de manipulation de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front Polisario".

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le même communiqué, le gouvernement sahraoui affirme que le rapport de l'Union européenne, révélé par l'AFP, est dans l'objectif « d'entacher l'image du Front Polisario, des réfugiés sahraouis ainsi que celle de l'Algérie, pays hôte qui accueille ces réfugiés » en ajoutant qu'« il s'agit tout simplement de porter atteinte, par le biais du mensonge et de la manipulation, à lui et aux réfugiés sahraouis ». Selon le Front Polisario, « le rapport de l'Office anti-fraude européen (OLAF), datant de 2007, est exhumé des archives avec pour objectif de confondre l'opinion et de faire diversion auprès de l'UE ». Ce même communiqué souligne que « le Front Polisario et les autorités sahraouies, contrairement aux articles concoctés dans les bureaux du Maroc ou par ses agents, ont toujours été coopérants, transparents et ouverts ». Le rapport est révélé « au moment où le conflit du Sahara occidental est sur l'agenda de l'Onu, et où les violations récurrentes des droits de l'Homme par le Maroc sont régulièrement évoquées dans les institutions européennes et ailleurs », souligne le communiqué. « Il est clair que le Maroc, dans le cadre de sa stratégie de diversion et de manipulation, cherche à déstabiliser la population réfugiée sahraouie la privant éventuellement de



Les Sahraouis dénoncent une "grossière" manipulation.

l'aide, en mettant pression sur les donateurs, notamment l'UE », conclut la déclaration. Au lendemain de ces accusations d'extrême gravité, le ministre du gouvernement sahraoui, Mohamed Sidati, a ajouté dans le même sens que non seulement ces allégations est une tentative vaine de manipulation mais qu'en plus « les campements de réfugiés

Sahraouis sont parmi les mieux organisés au monde. Dans les campements, le monitoring et la surveillance de l'aide sont assurés sur le terrain par UNHCR, Echo, et le PAM, en même temps que plusieurs ONG également présentes ». « Le Front Polisario et les autorités sahraouies, contrairement aux articles concoctés dans les bureaux du Maroc ou

par ses agents, ont toujours été coopérants, transparents et ouverts » dénonce le ministre sahraoui. Bien qu'elle soit en dessous des besoins des populations sahraouies réfugiées, cette aide n'en est pas moins grandement appréciée. Ces populations, rappelons-le, « ont été chassées de leur territoire, fuyant l'invasion violente et l'occupation illégale de leur patrie par le Maroc, et ont dû se réfugier sur le territoire algérien. Le Maroc, dont le gouvernement continue de bloquer le processus de paix, de violer les droits de l'Homme, est largement responsable de la tension dans la région ».

Pour Mohamed Sidati « Une confiance et une coopération fructueuse existent entre le Croissant-Rouge sahraoui et les donateurs. Les réfugiés sahraouis bénéficient de cette aide dans la transparence, ce qu'attestent les témoignages au quotidien des organisations internationales présentes dans les campements ». Le choix de publier ce rapport huit ans après n'est pas innocent. Il s'agit tout simplement de porter atteinte, par le biais du mensonge et de la manipulation, au Front Polisario et aux réfugiés sahraouis. Ce, au moment où le conflit du Sahara occidental est sur l'agenda de l'Onu, et où les violations récurrentes des droits de l'Homme par le Maroc sont régulièrement évoquées dans les institutions européennes et ailleurs.

K. H.

RÈGLEMENT DU CONFLIT LIBYEN

## L'Onu se rapproche de la vision algérienne

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'envoyé spécial de l'Onu pour le dossier libyen, Léon Bernadino, a confirmé que le conflit libyen ne pourrait être réglé que dans ce pays. Une intervention qui se rapproche de ce qu'a proposé l'Algérie il y a des mois

### IL ÉTAIT À LA DÉRIVE PRÈS DE TAMENTFOUST Tentatives de remorquage d'un céréalier

Deux grands remorqueurs tentaient dimanche de ramener au port d'Alger un céréalier battant pavillon panaméen en difficultés près de Tamentfoust, avec dans ses cales 23.800 tonnes de blés, a-t-on appris auprès de l'Epal. Visible de la ville de Boumerdes, le navire, battu par des vents de force 7 à 8, qui a dérivé vers le cap Matifou, à l'est d'Alger, fait "actuellement l'objet d'intenses efforts pour le ramener" au port, explique à l'APS le chargé de communication de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). Selon la même source, la cellule de crise du port d'Alger a reçu dimanche vers trois heures du matin l'information selon laquelle le navire a dérivé à 4 miles au nord de Cap Matifou, à Tamentfoust (Alger). Dans l'après-midi, les remorqueurs de l'Epal Si-Ei-Hous jaugeant 6.000 chevaux et celui de haute mer de l'unité navale "701" de l'Armée nationale populaire (ANP) tentaient toujours de ramener le navire au port d'Alger. Le céréalier de 129 mètres a un tirant d'eau de 9,26 m et transporte 23.800 tonnes de blé pour le compte de l'Office interprofessionnel des céréales (OaIC), ajoute la même source. Le port d'Alger a reçu samedi un bulletin météo spécial (BMS) annonçant l'approche d'une tempête de force 7 à 8 sur une échelle de 12 pour dimanche. Une cellule de crise a été installée et 13 navires ont été évacués du port d'Alger pour éviter que la houle ne les endommage. A la suite à cette décision, le céréalier s'est éloigné de la rade avant de subir une panne moteur, puis entraîné par des vents violents vers l'Est.

APS

pour une solution de paix négociée entre toutes les parties de cette folle guerre. C'est ainsi que les Libyens ont refusé de participer à Genève au premier round de la paix qui devait avoir lieu sous le parrainage de l'Onu, l'Union européenne et les pays voisins dont l'Algérie. Ce refus est d'ailleurs motivé par les tentatives d'internationaliser un conflit qui dure depuis 4 ans. Les milices en guerre préfèrent, selon des sources sécuritaires libyennes, de déposer les armes à condition que les négociations doivent se faire uniquement en Libye. Si l'Europe reste hésitante, l'Algérie a choisi, par le biais de son ministre des AE Ramtane Lamamra, de cautionner une « médiation onusienne avec la présence des pays voisins pour inviter toutes les parties belligères à se mettre à la table de négociations ». Ce que le Congrès national de transition libyen a approuvé, il y a juste 3 jours, en donnant des consignes aux troupes militaires légales de préparer le terrain à la pacification des régions sous leur contrôle. Sur le terrain, l'intensité des combats avait fait rage ces dernières semaines mais selon l'envoyé spécial onusien, « il ne peut y avoir de solution politique s'il n'y aurait pas de dépôts d'armes au moins pendant les négociations de paix qui devraient se dérouler dans les prochaines semaines. La France, qui tente de jouer sur deux cordes, est favorable à un processus de paix mais une déclaration de son ministre de la Défense, Yves Le Drian, avait embarrassé ces partenaires lorsqu'il n'excluait pas une intervention militaire pour mettre hors d'état de nuire les éléments terroristes qui sévissent notamment au sud du pays ». Cette déclaration est le contraire de ce qu'avait souligné le président français en prenant partie pour une paix durable en Libye. Cela confirme que les jeux d'intérêts des puissants n'en finissent pas de retarder la solution politique et le

refus de toute intervention militaire dans un pays déjà exsangue. C'est ce que maintient la position algérienne qui a renouvelé aux instances provisoires de la direction libyenne de ne pas laisser de côté aucune partie s'ils viendraient à se mettre en ordre de bataille pour une transition politique. Pour sa part, le SG de l'Onu, Ban Ki-moon a souligné dans une déclaration lors du Forum de Davos que pour l'heure il n'y a pas de préparation à envoyer les casques bleus en Libye de sorte à laisser encore le temps à certains médiateurs de conclure une trêve avec les groupes en belligérance. L'Algérie, faut-il le rappeler, reste le seul pays à avoir invité les groupes en conflit pour une médiation à Alger. De leur côté, les tribus du sud d'El Fezzan et celle de Benghazi ont lancé des signaux favorables qu'ils seraient prêts à déposer les armes à condition que les autres milices le fassent en même temps.

F. A.

CHUTES DE NEIGE

## Plusieurs routes coupées à la circulation

PAR SMAIL B.

Les mauvais temps, qui sévit depuis plusieurs jours dans toutes les régions du nord du pays, a causé des dégâts considérables. Les services de la Protection civile ont eu beaucoup de travail et effectué des centaines d'interventions pour venir en aide aux populations en détresse, notamment dans les wilayas de Tlemcen, Aïn-Témouchent, Mostaganem, Tizi-Ouzou, Bouira, Tissemsilt, Tiaret, Laghouat, Saïda, Relizane, El Bayadh, Médéa, Béjaïa et Blida. Toutefois, les dégâts les plus importants ont porté sur la fermeture de nombreux axes routiers en raison de l'amoncellement de la neige. Ainsi, et selon un dernier état communiqué par les services de la Gendarmerie nationale, la situation était toujours difficile hier en début d'après-midi, chose qui a poussé la GN à mettre en place un dispositif spécial sur l'ensemble des axes routiers pour porter aide et assistance aux citoyens. A Médéa, la

RN 1, reliant Médéa à Djelfa, au niveau de la commune Benchicao, la RN 64, reliant Médéa à Blida, dans la communale de Baata, ainsi que les RN64 A et 60 A étaient toujours fermées à la circulation. Même constat à Mila où plusieurs axes étaient impraticables telle la RN77, reliant Mila à Jijel, à hauteur de la commune de Tassadane-Haddada, sans oublier quelques chemins de wilayas alors qu'à Bordj-Bou-Arredj, quatre routes nationales reliant le chef-lieu de wilaya à Bouira, Sétif et Béjaïa sont coupées à la circulation, en sus de quatre chemins de wilayas. Toujours à l'est du pays, on compte à Jijel la fermeture de la RN 105 qui la relie à Mila et de 5 chemins de wilayas, idem à Sétif avec la fermeture de trois routes nationales qui la relie à Béjaïa. Très touchée par les chutes de neige, la wilaya de Tizi-Ouzou a vu pour sa part plusieurs axes routiers coupés. Il s'agit de la RN 15, reliant Tizi-Ouzou à Bouira, au Col de Tirourda, la RN33, reliant Tizi-Ouzou à Bouira, près de l'ancien stade Boussoul, et la RN 30, reliant Tizi-

Ouzou à Bouira, au col de Tizi-Tirkabine. Le bilan de la GN fait part également de la fermeture de quelques routes à Blida, Mascara, Skikda, Bouira et Béjaïa.

Concernant les secours apportés par la Protection civile, on signale le dégagement à Tiaret de trois bus de transport de voyageurs bloqués par la neige et l'effondrement de deux toitures de maison, causant des dégâts à cinq véhicules en stationnement.

A Saïda, la Protection civile est intervenue le dégagement de deux bus de transport de voyageurs et quatre véhicules légers ainsi que le sauvetage de trois personnes se trouvant à bord d'un véhicule. Aussi, 200 voyageurs bloqués dans la gare routière ont été assistés par la Protection civile qui leur a distribué des lits de couchage et des couvertures alors qu'à Tlemcen, une personne est portée disparue après avoir été emportée par oued Tafna en crue, commune de Remchi.

S. B.

IL EST L'UNE DES DERNIÈRES FIGURES HISTORIQUES ET POLITIQUES

# Hocine Aït Ahmed au plus mal

*Il est sorti de l'hôpital dans lequel il avait été admis pour un AVC. Il aurait perdu ses facultés physiques. Il serait au plus mal. Ses proches et l'instance dirigeante du FFS, dont il était le premier dirigeant, ont prévu de communiquer sur son état de santé, hier, en fin d'après-midi.*

PAR SADEK BELHOCINE

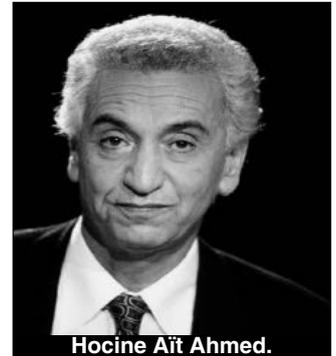
**A**gé de 89 ans, Hocine Aït Ahmed, la grande figure historique et politique, est sorti de l'hôpital, à Lausanne, après avoir été admis samedi suite à un malaise cardiaque, a indiqué une source proche de la famille. L'ex-président du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, a été admis à l'hôpital, samedi, suite à un accident vasculaire cérébral (AVC) qui a nécessité son hospitalisation en urgence. « Son état est grave.

Il a perdu toutes ses facultés physiques », ont affirmé les sources qui ont divulguées la nouvelle, précisant toutefois que « sa vie est hors de danger ». Le leader du FFS a été victime d'un malaise cardiaque en 1999 en pleine campagne électorale pour la présidentielle dans laquelle il était engagé en compagnie de six autres candidats. Il avait été évacué en urgence à l'étranger. Hocine Aït Ahmed est revenu au pays avant la fin de la campagne. A la veille du scrutin, il se retire, en compagnie de cinq autres candidats, de la course au palais d'El Mouradia en signe de protestation contre une fraude électorale flagrante

en faveur de Abdelaziz Bouteflika. Depuis cette attaque cérébrale, celui qui reste l'un des derniers historiques encore en vie a réduit considérablement ses activités politiques pour finalement passer le flambeau aux jeunes lors du 5<sup>e</sup> congrès du parti. Dans un courrier envoyé, en décembre 2012, au conseil national, Hocine Aït Ahmed a annoncé sa volonté de quitter la politique : « Bref, ce congrès est important à mes yeux, comme tous les autres congrès du parti, mais à celui-ci je me retire de la présidence du parti, j'aurais voulu, j'aurais pu ou dû, ou pas su, le faire plus tôt, j'en ai souvent discuté avec des camarades et des amis, mais voilà l'histoire se fait pendant que nous apportons notre modeste contribution à son déroulement ». Tout en affirmant que ses convictions et sa ferveur sont toujours aussi vivaces qu'aux premières heures de ses 70 ans de militantisme, il s'est fait un devoir de dire que le moment était venu pour lui de passer le témoin et qu'il ne se présenterait pas à la présidence du parti pour le prochain exercice.

Ses convictions et sa ferveur, Aït Ahmed, l'un des artisans de la guerre de Libération

nationale, ne les a pas perdues en cours de route de sa longue carrière politique. Démocrate convaincu, il est devenu au lendemain de l'Indépendance le plus farouche opposant au régime qu'il a combattu jusqu'à l'ouverture du pluralisme politique en 1989. Lors de la crise de 1962, il démissionne du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et de tous les organes du nouveau pouvoir. En septembre 1963, il a fondé le Front des forces socialistes (FFS), prônant le pluralisme politique en opposition au système du parti unique imposé par le pouvoir de l'époque. Arrêté et condamné à mort en 1964, il s'est évadé de la prison d'El-Harrach le 1<sup>er</sup> mai 1966. Exilé en Suisse, il devient docteur honoris causa. Il rentrera en Algérie après les émeutes de 1988 mais quitte de nouveau le pays après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf en 1992. Il reviendra à plusieurs reprises en Algérie, notamment à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération. Au cours de ses séjours en Algérie, il s'est distingué par un appel co-signé par deux autres figures de la scène politique nationale. Les trois personnalités-phare de l'opposition, Hocine Aït Ahmed, leader historique et président du Front des forces socialistes (FFS), Abdelhamid Mehri, ancien secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) et l'ancien Premier ministre Mouloud Hamrouche ont appelé, en



Hocine Aït Ahmed.

septembre 2007, à la démocratisation du pouvoir en Algérie. « Nous sommes convaincus que la mise en place d'un processus de démocratisation du pouvoir, son exercice et son contrôle constituent le chemin de la sécurité nationale, de la stabilité et de l'espoir », disent-ils dans une déclaration politique commune. Les trois signataires jugent que « la négation politique, la répression et l'exclusion ne sont pas des solutions aux multiples difficultés et impasses que connaît le régime ». Hocine Aït Ahmed, affaibli physiquement depuis quelques années, s'est éclipse de la scène politique nationale en faveur des jeunes du parti lesquels suivent à la lettre ses recommandations.

S. B.

## RÉACTIONS SUITE À SES PROPOS SUR CERTAINES FIGURES DU MOUVEMENT NATIONAL

### Sadi déplore la "surenchère"

PAR LAKHDARI BRAHIM

**L**e Dr Saïd Sadi, ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et auteur d'une polémique sur le parcours de certaines figures emblématiques du mouvement nationale, a déploré, ce samedi à Béjaïa que ses propos, tenus récemment à Sidi-Aïch aient donné lieu à « une surenchère verbale au lieu d'un débat historique et politique ».

« Il y a eu de la surenchère au détriment du débat », a-t-il souligné, indiquant que les réactions suscitées ont focalisé bien plus sur les propos tenus, qu'il dit, du reste, assumer entièrement, que sur le contenu de son livre.

Saïd Sadi s'est montré très critique

notamment à l'endroit de l'élite universitaire qui de son point de vue, « fait l'impasse sur la substance de l'ouvrage, bien qu'il en ait apporté de la matière historique, dont plus d'une centaine de témoignages vivants et authentiques », a-t-il précisé.

« J'ai été loyal, fait un travail loyal, sans la moindre intention d'allumer des mèches », s'est-t-il défendu, s'en prenant vertement à ceux qui, de son point de vue essayent de « chloroformer le libre débat et caporaliser l'échange ». Au demeurant, cette démarche, voit-il, « est entretenue de telle sorte à étouffer l'expression citoyenne » car, a-t-il tenu à préciser, « toutes les révolutions ont eu leur lot d'erreur. Le problème, c'est

lorsqu'on n'en parle pas ou on essaie de lui appliquer une catharsis », ne manquant pas de mettre en garde « contre la construction de contrefaçons historiques ou de légendes » ou plus grave encore, de persister à vouloir opérer « la confiscation mémorielle, détournée et mutilée pour justifier un pouvoir politique », a-t-il observé.

Intervenant à l'occasion d'une conférence-débat, organisée par le Café littéraire de Béjaïa, Saïd Sadi a très peu abordé le contenu de son livre, s'évertuant surtout à capitaliser l'opportunité de cette polémique sur l'histoire pour asséner ses vérités et sa vision des choses.

L. B.

## INFORMATION JUDICIAIRE OUVERTE CONTRE SAÏD SADI POUR "DIFFAMATION"

### "L'instruction toujours en cours" selon le parquet

**L**information judiciaire ouverte par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, le 5 janvier dernier, contre l'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, pour diffamation est "toujours en cours", a-t-on appris dimanche de source judiciaire proche du dossier.

"Le dossier n'a pas été abandonné et l'instruction est toujours en cours auprès du parquet de Sidi M'hamed (Abane-Ramdane)", a expliqué à l'APS une source judiciaire responsable.

En fait, c'est la troisième chambre d'instruction qui a été chargée d'instruire cette

affaire et "le doyen des juges d'instruction a été désigné pour ce dossier", précise la même source.

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed avait demandé le 5 janvier dernier l'ouverture d'une information judiciaire contre Saïd Sadi, après ses déclarations relatives à deux ex-chefs d'Etat (Ahmed Ben Bella et Ali Kafi) et une personnalité nationale (Messali Hadj), selon un communiqué du parquet de Sidi M'hamed.

"Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, conformément à la loi, l'ouverture d'une informa-

tion judiciaire contre M. Saïd Sadi du chef de diffamation", avait précisé le communiqué. L'ouverture de l'information judiciaire intervient "suite aux informations rapportées par certains médias, relatives aux déclarations faites par M. Saïd Sadi lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Sidi Aïch (Béjaïa) au cours de laquelle il a imputé aux (défunts) ex-chefs d'Etat, Ahmed Ben Bella et Ali Kafi, ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj, des faits portant atteinte à leur honneur et à leur considération", précise le communiqué.

APS

## ALI HAROUN A TIZI-OUZOU Retour sur le début des années 90

L'ancien membre du Haut-Comité d'Etat (HCE) a longuement rebondi, samedi dernier, à l'occasion d'une conférence-débat, animée à Tizi-Ouzou sur la période en question, c'est-à-dire le début des années 90. L'éminent avocat a été l'invité d'un café littéraire par la librairie Frantz-Fanon de Tizi-Ouzou à l'occasion de la promotion de son livre *Le Rempart*, publié il y a quelques mois. L'écrivain a donc profité de l'occasion de sa présence devant le public de Tizi-Ouzou afin de revenir avec moult détails sur cette période qui a vu notre pays plonger dans les années noires de la tragédie nationale. Les raisons, les mécanismes juridiques et les hommes qui ont fait cette courte période ont été décortiqués par Ali Haroun lors de cette conférence-débat qui a été suivie d'une vente-dédicace dans la salle du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

L'orateur n'a pas raté cette occasion pour rappeler à quel point le danger guettait l'Etat algérien durant cette période. « Les décideurs devaient trouver une formule en harmonie avec la constitution pour arrêter le processus électoral. C'est pourquoi la démission de Chadli Benjedid rendait une période de transition obligatoire pour parvenir à une élection présidentielle anticipée », a affirmé Ali Haroun dans une salle archicomble. Si le processus électoral avait été maintenu à l'époque, le Front islamique du salut-dissous allait sans doute remporter les législatives et porter ce parti au pouvoir, a indiqué l'intervenant. Selon ce dernier, une solution d'urgence s'imposait de fait pour sauver la République. La démission de l'ancien président de la République, Chadli Benjedid, allait ainsi donner lieu à « une accélération de l'histoire », a ajouté Ali Haroun. Il y a eu donc le retour de Mohamed Boudiaf.

« Mohamed Boudiaf qui était durant la guerre mon chef et mon ami après l'Indépendance remplissait le critère idéal pour redresser le bateau », a affirmé l'orateur. Les difficultés de gérer cette période ont été reconnues par Ali Haroun mais l'orateur a insisté sur le fait que c'est le destin de la République qui se jouait à l'époque.

L. B.

2015 MARQUERA LA RELANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

# L'engagement de Boudiaf

2015 sera l'année de la promotion de la production locale des produits pharmaceutiques, mais aussi celle de la promotion de la culture d'utilisation des médicaments génériques pour une meilleure maîtrise des dépenses.

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, dimanche à Alger, que l'année 2015 marquera la relance du système de santé.

Le ministre de la Santé a précisé lors de la présentation du bilan des activités de 2014 et du plan d'action de l'année prochaine, que l'année 2015 marquera le lancement d'un programme "ambitieux" à même de permettre au système de santé d'être à la hauteur des aspirations des professionnels de la santé et des citoyens.

Il a rappelé, à ce propos, la mise en œuvre du plan national de prise en charge des maladies cardiovasculaires et d'un autre plan pour la prise en charge des malades en réanimation sans compter le renforcement et le développement de la production des sérums et des vaccins par l'Institut Pasteur.

Selon Boudiaf, 2015 sera par ailleurs "l'année de la promotion de la production locale des produits pharmaceutiques mais aussi celle de la promotion de la culture d'utilisation des médicaments génériques pour une meilleure maîtrise des dépenses". Le ministre a annoncé la création de nouvelles unités de prise en charge de la douleur et le développement de l'hospitalisation à domicile et de l'hôpital de jour. Concernant l'installation de l'Agence nationale de greffe d'organes, Boudiaf a

indiqué que celle-ci verra le jour cette année, soulignant la nécessité de développer et de promouvoir cette activité.

De nouvelles structures sanitaires seront réceptionnées qui permettront d'assurer une couverture sanitaire globale et équitable notamment en matière de lutte contre le cancer outre le lancement de projets de réalisation de cinq nouveaux hôpitaux et l'informatisation du système en tant que moyen de modernisation du fonctionnement des établissements sanitaires. Abdelmalek Boudiaf a par ailleurs annoncé qu'une nomenclature nationale des équipements médicaux et chirurgicaux de tous les établissements relevant du secteur, était en cours d'élaboration.

L'année 2015 verra également l'élaboration de textes juridiques et organiques relatifs au fonctionnement des instituts nationaux spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires, cancéreuses et rénales en renforçant la prise en charge sanitaire des citoyens des régions du sud, a-t-il encore indiqué. Au volet social, le ministre a souligné la poursuite du dialogue avec les partenaires et l'intensification des programmes de formation au profit des corps du secteur. Evaluant les activités de l'année écoulée, le ministre a indiqué, par ailleurs, qu'elle "a été marquée par la disponibilité de tous les types de médicaments, de vaccins et de sérums au niveau des établissements du secteur public et



Abdelmalek Boudiaf.

des officines privées". Le ministère de la Santé a veillé à assurer cette matière vitale à travers la révision des procédures et l'adoption d'une nouvelle stratégie garantissant la liquidité financière pour la pharmacie centrale des hôpitaux et l'Institut Pasteur, a-t-il dit, ce qui leur a permis le paiement de leurs dettes à l'intérieur et à l'extérieur du pays et le recouvrement des créances auprès des établissements sanitaires nationaux estimés à près de 25 milliards de dinars. En plus de l'élaboration d'un projet de décret relatif à la création et à l'organisation de la circonscription sanitaire consacrant l'accès aux soins dans le cadre d'un réseau intégré, les acteurs se sont penchés l'année dernière sur l'élaboration d'un avant projet de loi relatif à la santé adapté aux mutations sociales et

économiques de la société, lequel se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Concernant le suivi et la mise en œuvre de projets de développement du secteur, Boudiaf a indiqué que des mesures urgentes ont été prises pour remédier à la situation. Il s'agit, a-t-il précisé, de la levée des obstacles entravant la concrétisation de ces projets, notamment ceux relatifs aux centres anti-cancer, la création d'un nouveau mécanisme pour la réalisation d'établissements hospitaliers répondant aux normes internationales (l'Agence nationale de gestion des réalisations et de l'équipement des établissements sanitaires) et la réalisation de 10 nouveaux CHU.

I. A.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

## Appel à la réhabilitation de la profession

PAR RAYAN NASSIM

Les spécialistes participant aux deuxièmes journées nationales médicales organisées samedi dernier à Alger ont souligné la nécessité de réhabiliter le médecin généraliste au sein du système de santé.

Le chargé du suivi et d'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer, le professeur Messaoud Zitouni, a souligné la nécessité de réhabiliter le

médecin généraliste au sein du système de santé, précisant que l'Algérie s'est débarrassée des maladies contagieuses, grâce aux efforts des médecins généralistes.

Le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhaq Saihi a salué l'organisation de ces journées scientifiques par le syndicat national des médecins généralistes de la santé publique, qui s'inscrit dans le cadre de

la formation continue de ce corps médical, tracé par le ministère de tutelle. Il a, à cet effet, plaidé pour la formation continue des médecins généralistes, rappelant le rôle et la place accordés par la nouvelle loi sur la santé à ce corps.

Par ailleurs, le président du Syndicat national des médecins généralistes, Salah Laouar, a qualifié le médecin généraliste de "principal maillon de la chaîne des soins, en rai-

son de sa proximité du citoyen et sa présence à travers le pays, estimant nécessaire de l'impliquer dans les programmes nationaux de lutte contre les maladies chroniques". Il a cité, à cet égard, le nombre global des médecins généralistes dans les secteurs public et privé, qui dépasse les 52.000, appelant à les impliquer dans les différentes commissions de santé et programmes nationaux de prévention.

R. N.

MEILLEURE EXPRESSION D'AMOUR POUR LE PROPHÈTE (QSSSL)

## "D'abord un bon comportement avec autrui"

Avoir un bon comportement à l'égard d'autrui, musulman soit-il ou non musulman, est la "meilleure expression d'amour pour le prophète (QSSSL)", ont indiqué, samedi lors d'une conférence à Oran, de nombreux imams et ulémas.

La meilleure façon de réagir contre les atteintes à l'Islam et au prophète Mohammed (QSSSL) est de "s'attacher aux valeurs nobles de cette religion et perpétuer les hautes qualités du Messager de Dieu", ont-ils soutenu lors d'une conférence, clôturant la manifestation "Caravane de Mohammed", organisée en réponse aux caricatures attentatoires au prophète de l'Islam publiées par un hebdomadaire satirique français.

Le directeur des Affaires religieuses et Wakfs de la wilaya d'Oran, Youcef Azzouza, a déclaré que "la fidélité et la loyauté au prophète (QSSSL) doit se traduire par un comportement inspiré de ses qualités intrinsèques rejetant toute violence et toute atteinte à autrui, quelque soit sa confession ou sa tendance." L'imam Mustapha Djabeur, membre du conseil scientifique à la direction des Affaires religieuses et Wakfs de la wilaya a souligné, pour sa part, que le soutien au prophète (QSSSL) doit se traduire aussi par la tolérance et le respect d'autrui "comme meilleure conduite pour glorifier l'Islam et faire connaître ses valeurs et sa grandeur".

Cheikh Meziane, imam à Oran, a affirmé, quant à lui,

lors de cette conférence tenue au palais des sports Hamou Boutléli, que l'attachement à la Sunna et sa traduction en actes dans la vie quotidienne "est le plus grand serment de fidélité au prophète (QSSSL)". Plusieurs communications ont été animées lors de cette rencontre, qui a axé notamment sur la meilleure éducation des enfants suivant la conduite éclairée du prophète. Initiée par la Coordination nationale des imams et fonctionnaires des affaires religieuses, cette caravane, qui a sillonné plusieurs communes de la wilaya d'Oran pendant une semaine, a été marquée par l'animation de conférences et des soirées de madih.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DES COSMÉTIQUES, DE BEAUTÉ ET DE COIFFURE D'ISTANBUL 2015

# Présence en force des opérateurs économiques algériens

*Il s'agit, pour les exposants algériens, de rencontrer durant cet événement, des acheteurs potentiels et générer plus d'affaires et trouver également des partenaires pour réaliser des formes de joint-venture.*

PAR AMAR AOUIMER

**L'**Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques, les entrepreneurs et les producteurs, tant publics que privés, à prendre part à la 11e édition du Salon internationale des cosmétiques, de beauté et de coiffure - Beauty Eurasia - prévu du 30 avril au 2 mai prochain au Centre des expositions d'Istanbul, Turquie. Selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale, "ce salon est considéré comme l'événement le plus important et prestigieux de la beauté, cheveux et cosmétiques dans l'ensemble de la région eurasiennne, auquel les grands spécialistes de l'industrie se réunissent chaque année pour présenter les dernières avancées du secteur de la beauté".

Ils affirment que "l'édition 2014 de cet événement était une réussite ; la surface réservée s'est étendue 21 % plus que les éditions précédentes pour accueillir 550 exposants de 44 pays, entre sociétés nationales et étrangères (Italie, France, Espagne, Pologne, Bulgarie, Corée, Thaïlande, Maroc, Malaisie, Taïwan et la Chine...)". Ainsi, l'édition précédente a connu une augmentation dans le visitator général avec 9.383 visiteurs professionnels du domaine de 104 pays, dont la majorité est des pays de la région euro-asiatiques (Turquie, Proche-Orient, Afrique,



Balkans, Communauté des Etats indépendants, Caucase et Asie Centrale) ainsi que d'autres du reste du monde.

Beauty Eurasia offre une occasion idéale pour les exposants de rencontrer des acheteurs potentiels et générer plus d'affaires.

En 2012, le volume des échanges entre l'Algérie et la Turquie devait augmenter sensiblement pour atteindre dépasser 5 milliards dollars, à la faveur de l'élargissement de la coopération aux domaines des transports et à l'accélération de la

coopération économique et commerciale dans divers secteurs d'activité, notamment la construction.

Le gouvernement dirigé par Erdogan veut doubler les échanges commerciaux avec l'Algérie pour atteindre 10 milliards dollars à l'horizon 2016.

Ainsi, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a considéré que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et son pays, estimé actuellement à 4,5 milliards de dollars, pouvait être porté, à court terme, à plus de

10 milliards dollars tout en diversifiant les échanges et les expériences dans le secteur industriel.

La Turquie a également toujours plaidé pour créer une zone de libre-échange avec l'Algérie. Les autorités d'Ankara souhaitent construire un partenariat positif et mutuellement bénéfique entre les deux pays.

Le gouvernement turc souhaite, donc, un accord de libre-échange susceptible de donner une nouvelle dimension aux relations commerciales.

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

## Des milliards de perte pour les pays de l'Opep

**L'**Arabie saoudite, qui tire 90 % de ses revenus de l'exportation du pétrole, est la première à souffrir de la dégringolade des cours de l'or noir.

Tenir coûte que coûte, c'est la devise appliquée par les monarchies du Golfe, exportatrices de pétrole. Malgré les pertes qu'entraînent pour elles la chute du prix du baril sous les 50 dollars, aucune ne semble prête à fermer son robinet. Pourtant, la facture s'annonce salée. Selon les calculs du FMI, la baisse des cours du pétrole devrait entraîner un manque à gagner de 300 milliards de dollars cette année pour les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui réunit l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Qatar, selon *Le Figaro*.

L'Arabie saoudite, qui vient de perdre son roi Abdallah, est la première concernée. Le royaume, première puissance exportatrice mondiale, tire 90 % de ses recettes fiscales et de ses entrées en devises de la vente de pétrole. Ryad a déjà fait ses comptes: cette année, elle enregistrera le pire déficit de son histoire et le premier depuis 2011, officiellement à plus de 150 milliards de riyals (40 milliards de dollars), soit plus de 5 % de son PIB. Le FMI anticipe plutôt 10,1 %. Ses recettes seront

en recul de 140 milliards de riyals à 715 milliards (environ 190 milliards de dollars). Comme l'Arabie saoudite, cinq des six pays du CCG devraient accuser un déficit budgétaire cette année. Selon l'institution, leurs économies devraient croître de 3,4 % cette année, limitant légèrement leur ralentissement par rapport aux 3,7 % atteints en 2014.

Malgré la pression, tous ces pays sont armés pour faire face à la chute des prix du baril, rappelle le FMI. Les pays du Golfe se sont constitués d'importantes réserves de devises étrangères à l'époque où le baril atteignait des sommets, à plus de 100 dollars. C'est dans cette manne qu'ils envisagent de puiser pour financer leur déficit et maintenir des dépenses essentielles pour garantir la stabilité dans une région en proie à de grands bouleversements. L'Arabie saoudite dispose ainsi de réserves évaluées à quelque 750 milliards de dollars. Indifférent à la dégringolade du pétrole, le gouvernement saoudien prévoit même d'augmenter ses dépenses publiques à 860 milliards de riyals contre 855 en 2014.

La question est de savoir pendant combien de temps ces pays pourront financer leur déficit sans envisager de baisser leur dépense. L'Arabie saoudite s'est dite prête récemment à tenir au moins huit ans avec

un pétrole bon marché. « Il n'est pas dans l'intérêt des producteurs de l'Opep de réduire leur production que ça descende à 20, 40, 50 ou 60 dollars le baril », a prévenu fin décembre le ministre saoudien du pétrole Ali al-Nouaïmi. « C'est une situation très périlleuse, d'un point de vue budgétaire », prévient toutefois Dorian Abadie, analyste chez XTB. « Les économies de ces pays ne sont pas diversifiées. Ils n'ont pas de plan B alors que leur manne financière leur permettrait de financer d'autres secteurs que le pétrole. C'est un jeu très dangereux », décrypte-t-il.

D'autant que le pétrole ne semble pas décidé à remonter la pente. Le sursaut enregistré après l'annonce de la mort du roi saoudien ne tient déjà plus. « La mort d'Abdallah n'est pas un gage de déstabilisation, au contraire. La succession est bien réglée et le nouveau roi Salmane a affirmé qu'il resterait dans la continuité des actions de son prédécesseur. On ne va pas assister, du jour au lendemain, à des arrêts de la production en Arabie saoudite », explique Dorian Abadie. « Le pétrole, plombé par le renforcement du dollar, devrait poursuivre sa baisse jusqu'à 45 dollars mais ne devrait pas tomber sous les 40 dans l'immédiat. Des terminaux commencent déjà à fermer ce qui devrait

DÉVELOPPEMENT DURABLE À MILA

### Plus de 15 milliards de dinars consacrés aux projets économiques

Un montant de plus de 15 milliards de dinars a été mis en place pour la conduite du programme de développement accordé à la wilaya de Mila au titre de l'exercice 2015, a indiqué, samedi, le wali, Abderrahamane Kaddid.

Le chef de l'exécutif local qui s'exprimait en marge d'une inspection des différents projets d'habitat et d'équipements publics en réalisation au chef-lieu de wilaya, a indiqué que ces moyens sont notamment puisés des programmes sectoriels décentralisés et des programmes communaux de développement.

Le wali a insisté, au cours de sa tournée d'inspection, sur l'attention particulière accordée, dans ce contexte, à une opération "prioritaire", en l'occurrence le doublement de la route nationale 27 reliant Mila aux wilayas de Jijel et de Constantine, dont les études de réalisation sont achevées. L'année 2015 s'annonce, en matière de développement local, sous des auspices d'autant plus favorables que le taux de consommation des crédits alloués en 2014 a atteint 93 % en ce qui concerne les PSD et 70 % pour ce qui est des PCD, a-t-on indiqué.

R. E.

## LAGHOUAT

## Dédoublage de la RN 1 livrable avant fin 2015

De Laghouat aux limites territoriales avec la wilaya de Ghardaïa, le projet de déboulement de voies de la RN 1 sera réceptionné avant la fin de l'année courante, ont indiqué les services de la wilaya. Les travaux portent actuellement sur le revêtement de cet axe routier sur 103 km, avec réalisation d'ouvrages d'art sur le territoire des communes de Hassi-R'mel, Hassi-Delaâ et Bennacer-Benchouhra. Le tronçon de cette route, entre Laghouat et Bellil, dont le taux d'avancement physique des travaux est de 60 %, sera mis en service dans le courant de mars prochain. Une enveloppe estimée à 13 milliards DA a été réservée au projet, dont les travaux de réalisation ont été confiés à sept entreprises, locales et nationales, et deux entreprises publiques. Retenu dans le cadre du projet de dédoublement de la RN1 reliant la wilaya de Laghouat aux grandes villes du nord et du sud du pays, ce projet, une fois opérationnel, permettra d'assurer les conditions de sécurité routière aux usagers, selon la même source. En parallèle, l'étude technique relative au projet de dédoublement de la RN23 reliant la wilaya de Tiaret et celle de Laghouat, via la commune d'Aflou, est presque achevée. L'objectif ciblé par cette opération est de renforcer le réseau routier de la wilaya de Laghouat, en plus d'éliminer les "points noirs" et d'améliorer la sécurité routière.

## MEDEA

## Le gaz naturel pour plus de 2.460 foyers

Plus de 2.460 foyers, répartis à travers neuf communes de la wilaya de Médéa, seront raccordés prochainement au réseau de distribution de gaz naturel, au titre de la 2<sup>e</sup> tranche du programme de distribution publique de gaz naturel, a-t-on appris, mardi, auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de Médéa. Cette deuxième tranche concerne, les communes de Khems-Djouamaa, Guelb-el-Kébir, Sedraya, Souagui, El-Azzizia, El-Omaria, ainsi que plusieurs zones urbaines situées au niveau des communes d'Aïn-Boucif, Ksar-el-Boukhari et Boghar. Les travaux de raccordement de ces nouveaux foyers s'étendent sur un réseau de 164 km linéaires dont l'exécution devrait intervenir, d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, a fait savoir la même source. La concrétisation de ce programme permettra de mettre un terme définitif aux souffrances des habitants de ces communes, notamment en période hivernale et d'améliorer leurs conditions de vie.

APS

TIZI-OUZOU, DERNIERS AXES DES ROCADES NORD ET SUD

# Réception vers la fin du premier trimestre 2015

*Le premier axe autoroutier, situé sur la rocade nord de Tizi-Ouzou, s'étend sur 5 km à partir du village Tazmalt-El-Kef, en passant par le pont de Béjaïa jusqu'à la RN 72 reliant la ville de Makouda au Nord.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Parachevant le « projet des rocades d'évitement nord et sud de la ville de Tizi-Ouzou, les derniers axes seront réceptionnés vers la fin du premier trimestre 2015 », a annoncé la direction des travaux publics de la wilaya. Le premier « axe autoroutier concerné, situé sur la rocade nord de Tizi-Ouzou, s'étend sur 5 km à partir du village Tazmalt-El-Kef, en passant par le pont de Béjaïa jusqu'à la RN 72 reliant la ville de Makouda au Nord », a indiqué le chef du service de développement des infrastructures de base, Guellal Noureddine. Ce projet, « d'un coût global d'environ 1,700 milliard DA, englobe la réalisation de deux ponts enjambant oued Sebaou sur 200 mètres et oued Stita sur 60 mètres, a pré-



cisé le même responsable à l'APS, ajoutant que le deuxième axe attendu à la réception sur cette même rocade s'étend sur 3 km de distance en partant du CW 224 jusqu'à oued Stita. Son coût de réalisation est estimé à « 982 millions DA, avec l'intégration de deux ouvrages d'art pour un montant de 146 millions DA », a affirmé Guellal

Noureddine. Programmées pour boucler la rocade sud de Tizi-Ouzou, les deux autres voies express relèveront, sur 4,5 km de distance, le nouveau pôle urbain de Oued-Falli à la RN 12, avec deux ouvrages d'art prévus respectivement en face du nouveau stade de football et de Oued-Falli. Le chef du service de développement des infra-

structures de base, Guellal Noureddine n'a pas manqué de souligner l'impact socio-économique attendu de ces deux boucles autoroutières, notamment avec le rapprochement des daïras sud et nord de la wilaya, grâce à la fluidité du trafic routier.

B. M.

AIN DEFLA, CARAVANE SANITAIRE DE LA PROTECTION CIVILE

## Consultations médicales au profit des populations rurales

Près de 1.350 consultations médicales ont été effectuées au profit des populations des zones enclavées de la wilaya d'Aïn Defla à la faveur de la caravane sanitaire lancée le 1<sup>er</sup> juin dernier par les services de la Protection civile, a indiqué la direction locale de ce corps constitué.

Cette caravane, inscrite dans le cadre du programme mis en œuvre par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales,

visait à venir en aide aux familles vulnérables, éprouvant des difficultés à se déplacer vers les structures de santé situées en zones urbaines, a indiqué la même source. Cette caravane sanitaire qui devrait se poursuivre jusqu'au mois de février prochain a touché 315 hommes, 504 femmes et 455 enfants, a précisé la même source, faisant état de l'orientation de certains patients vers des structures médicales spécialisées outre l'établisse-

ment de dossiers médicaux dans le but de faciliter le suivi des pathologies recensées. Outre des prestations médicales et des orientations et conseils prodigués aux personnes malades, cette caravane a donné lieu à la distribution gratuite d'un important lot de médicaments, a-t-on souligné. Cette opération humanitaire a mis du baume au cœur des citoyens de ces régions qui l'ont particulièrement appréciée, a-t-on noté.

APS

EL-OUED, ANSEJ

## Création de 494 micro-entreprises en 2014

Au moins 494 micro-entreprises ont été montées. Par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dans la wilaya d'El-Oued en 2014, a-t-on appris dimanche du directeur de l'antenne locale de cet organisme.

Ces entités, « dont 32 gérées par des femmes, notamment dans le domaine de l'artisanat, ont bénéficié d'un financement tripartite (Ansej-banque bénéficiaire) », a précisé Abdelkader Saïdi.

Dans la même période, « 527 porteurs de projets, sur un total de 743 dossiers

déposés au niveau de l'antenne d'El-Oued de l'Ansej, ont obtenu leur titre de qualification, soit un taux de 70 % », a-t-il fait savoir.

Général plus de 924 emplois, ces projets sont versés dans différents segments d'activité économique, dont les services et l'artisanat (123 projets), l'agriculture (151), les travaux publics (43), l'industrie (40) et le transport (23).

Ils sont répartis sur les 30 communes que compte la wilaya d'El-Oued, dont plusieurs projets octroyés au profit d'habitants issus de zones enclavées,

notamment dans les communes frontalières, selon la même source. L'antenne locale de l'Ansej a enregistré, durant l'année écoulée, un "vif" engouement des jeunes désireux de créer des micro-entreprises, notamment après l'introduction du nouveau formulaire facilitant les procédures d'inscription, a affirmé M. Saïdi.

Depuis sa création en 1998, l'Ansej d'El-Oued a enregistré la création de 3.934 micro-entreprises ayant généré un total de 7.868 emplois, à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

APS

SIDI BEL-ABBES, LAC DE SIDI-M'HAMED-BENALI

# Lancement de l'opération d'aménagement



**Ce projet écologique intégré et complet vise à transformer le lac de Sidi-M'hamed-Benali - dimension environnementale - en zone touristique qui attirera les visiteurs de Sidi Bel-Abbès et d'ailleurs.**

PAR BOUZIANE MEHDI

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a procédé, la semaine dernière, au lancement du chantier d'aménagement du lac de Sidi M'hamed Benali, dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

Dans cette zone humide d'une superficie de 76 hectares (un plan d'eau de 40 ha et une partie terrestre de 36 ha), le projet prévoit la réalisation d'un jardin citadin, un musée de l'environnement, un parc animalier, un parcours pédestre, deux parkings, des restaurants et circuits pour footing, entre autres, a indiqué l'APS, ajoutant qu'un vaste programme de plantation de palmiers et de plants d'ornement et

d'alignement sera également concrétisé.

"Ce projet écologique intégré et complet vise à transformer ce lac de dimension environnementale en zone touristique qui attirera de nombreux visiteurs de Sidi Bel-Abbès et d'ailleurs", a indiqué la ministre, soulignant que c'est un lieu de détente et d'oxygénation doté d'une vue superbe et renfermant des richesses faunistique et floristique.

Pour les initiateurs du projet, d'un coût global de 630 millions DA, visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, le jardin a une double ambition : symboliser en milieu urbain un haut lieu de détente pour les familles et en parallèle valoriser l'image urbaine de la ville de Sidi Bel-Abbès, ont précisé, à l'APS, les initiateurs de ce projet pour lequel des études climatiques et hydrographiques devront être menées, ainsi qu'un inventaire de la faune et de la flore de cette zone humide, proposée à l'inscription dans le cadre de la convention Ramsar.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, Mme Boudjemâa a également inspecté le chantier de réhabilitation et d'aménagement du jardin public d'une superficie totale de 3,5 ha à Sidi Bel-Abbès, portant sur des travaux d'as-

sainissement et de nettoyage, de reverdissement, de plantation d'arbres et autres plants, de réhabilitation de chemins pédestres et de réalisation de jets d'eau et une cascade.

Afin d'identifier les actions à entreprendre, une évaluation des espèces qui y évoluent devra être réalisée et un avis d'appel d'offres sera lancé pour le choix de l'entreprise de réalisation de ce projet d'un coût de 115 millions DA, selon l'APS.

Durant la période 2000-2014, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de 13 projets de développement environnemental d'un montant de 12,7 milliards DA.

Selon la ministre, ce programme comprend la réalisation de trois centres d'enfouissement technique à Sidi Bel-Abbès, Telagh et Beni Acheba d'une capacité globale de 630.000 mètres cubes, de quatre décharges contrôlées et de deux centres de transfert de déchets ménagers équipés d'un grappin, d'un équipement de levage et de pont bascule.

Un autre jardin citadin d'une superficie de 100 ha est prévu au niveau du barrage de Tabia qui est présenté comme un véritable havre de verdure et de détente pour les habitants de Sidi Bel-Abbès.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, BILAN 2014 DE L'AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

## Les demandes en baisse de 18 %

La demande d'emploi a enregistré une baisse de 18 % en 2014 au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Cette demande est passée de 27.488 en 2013 à 22.580 en 2014, dont 20 % des techniciens supérieurs et universitaires et 35 % des diplômés de la formation professionnelle, a indiqué, à l'APS, Taourit Mohamed. Par ailleurs, pas moins de 66% de cette demande représente la catégorie des jeunes éligibles au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), soit 9.540 personnes.

Depuis le lancement de ce dispositif, les informations collectées par l'Anem à Aïn-

Témouchent font ressortir que 4.500 personnes ont pu arracher des emplois durables, au niveau du secteur économique ou dans le secteur administratif.

D'autre part, cette antenne de l'Anem a orienté 1.782 personnes vers la création d'activité dans le cadre des dispositifs Cnac et Ansej. Pour les placements, il est relevé une augmentation régulière des offres d'emploi collectées par l'agence durant l'exercice 2014, soit une hausse de 38 % par rapport à 2012 et de 26 % par rapport à 2013, passant de 1.821 à 2.181.

Dans ce même ordre d'idées, les placements économiques, une activité d'intermédiation de l'agence, 4.091 placements supplémentaires des demandeurs d'emploi

ont été comptabilisés durant l'exercice écoulé, parmi lesquels 588 recrutements dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA). Ceux placés dans le cadre du DAIP atteignent 733, dont 639 au niveau du secteur économique (87 %), a déclaré Taourit Mohamed, précisant que le placement global (classique, CTA et DAIP) est de 4.924 postes de travail nouveaux.

A rappeler que la majorité des offres d'emploi collectées et les placements réalisés concernent le secteur privé avec un taux de 74 %, dont 50 % pour le seul secteur des BTPH, suivis de l'industrie (11 %) et de l'agriculture (2 %).

APS

EL-TARF

## L'hôpital de Besbès sera réceptionné cette année

L'hôpital de Besbès (El-Tarf), dont la construction a accusé un retard important sera réceptionné "au cours de l'exercice 2015", a affirmé la directrice de la santé et de la population (DSP), Dalila Benamiri. Lancée en 2009 pour un délai initial de réalisation de 50 mois, la construction de cet établissement hospitalier s'était d'abord heurtée au problème des intempéries (notamment des inondations) qui avaient affecté cette wilaya début 2012, puis à des questions de réévaluation, selon cette responsable. Soulignant que toutes les contraintes sont "à présent levées", Mme Benamiri a indiqué qu'une fois livré, cet hôpital améliorera de façon "notable" la prise en charge des patients de la région de Besbes qui sont, pour l'heure, contraints de se faire soigner soit au chef-lieu de la wilaya soit à Annaba. Doté de l'ensemble des équipements nécessaires à une couverture médicale efficiente, cette structure de 140 lits offrira à terme 510 emplois dont 450 permanents, a affirmé la même source. S'agissant du pavillon des urgences médicales d'El Tarf dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de près de 90%, il sera livré "avant la fin du mois de juin prochain", a fait savoir la Directrice de la santé.

TINDOUF

## Extension du réseau routier pour désenclaver les régions isolées

Plusieurs projets sont inscrits en faveur de la wilaya de Tindouf, dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, pour l'extension du réseau routier et le désenclavement des régions isolées de cette wilaya frontalière, selon la Direction locale des travaux publics. Parmi les opérations programmées pour l'année en cours, la réalisation de 73 km de routes sur l'axe reliant Tindouf aux frontières mauritaniennes, une distance représentant la première tranche d'un total de 600 km, après finalisation des études techniques, a révélé le chef de service des routes, Abdelaziz Zaoui. Cette année verra aussi la poursuite des travaux de réalisation de près de 460 km restants de l'axe routier reliant Tindouf aux limites territoriales avec la wilaya d'Adrar, d'un linéaire total de 646 km et dont 186 ont été déjà réalisés. Ce projet va permettre de désenclaver la wilaya qui est actuellement reliée seulement par la RN-50, a ajouté le responsable. Concernant le projet de la route reliant sur 146 km la localité de Ghar Djebilet à la zone de Daya El-khadra, dans la commune de Tindouf, les travaux de terrassement pour ce projet sont en voie d'achèvement. Les travaux sont confrontés à quelques entraves dues, notamment, au grand manque d'agrégats et d'eau dans la région.

APS

SYRIE, EN VUE D'UNIFIER  
SES EFFORTS

## L'opposition veut se réunir en avril au Caire

Plusieurs opposants syriens de l'intérieur et de l'extérieur ont appelé à la tenue, en avril prochain, au Caire, d'une large conférence de l'opposition pour "unifier leurs efforts" et aboutir à un accord sur une solution politique mettant fin à la guerre civile.

"Des forces politiques et des personnalités (indépendantes) se sont réunies au Caire (...) dans l'objectif de mettre en place une vision et une feuille de route commune représentant le spectre le plus large possible de l'opposition", ont indiqué les participants, samedi, dans un communiqué. La réunion a regroupé des représentants du principal bloc de l'opposition syrienne toléré par le pouvoir, le Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (CCND), des membres de la Coalition nationale de l'opposition en exil, comme son ancien président proche de l'Arabie Saoudite, Ahmad Jarba, et des figures indépendantes. La conférence, qui doit se tenir en avril au Caire, "a pour objectif (...) de nous mettre d'accord sur une vision politique commune et pour unifier nos efforts", a indiqué, à l'AFP, Saleh al-Nebwani, un responsable du CCND.

Les participants ont établi un document en dix points, affirmant, notamment, qu'une solution politique à la guerre en Syrie "devait garantir un changement démocratique radical, condamnant la violence et la discrimination religieuse". Début janvier, le président de la Coalition nationale de l'opposition en exil, Khaled Khoja, avait exclu d'y participer. De son côté, le CCND a laissé le choix à ses membres de participer ou non à la réunion.

Un responsable du CCND présent au Caire samedi, Safwan Akkash, a indiqué que certains membres du groupe participeraient aux pourparlers de Moscou.

TUNISIE, NOUVEAU  
GOUVERNEMENT

## Un vote de confiance demain

Le vote de confiance au nouveau gouvernement tunisien aura lieu demain au cours d'une séance plénière à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), a rapporté l'agence de presse TAP samedi.

Cette date a été fixée lors de la réunion des présidents des groupes parlementaires et des représentants de partis à l'hémicycle du Bardo, tenue samedi en fin de matinée et consacrée aux points litigieux dans le projet de règlement intérieur du Parlement, a précisé l'agence, citant le député lyad Dahmani (Al Joumhour).

Vendredi, le Premier ministre tunisien désigné, Habib Essid, a présenté au président Béji Caïd Essebsi un gouvernement "de compétences nationales" qui compte 24 ministres, dont 3 femmes, un secrétaire général du gouvernement et 14 secrétaires d'Etat, dont 6 femmes. M. Essid a affirmé à la presse avoir choisi les membres de son cabinet à l'issue de "rencontres et de consultations avec les représentants des partis politiques (...) et des composantes de la société civile, afin d'entendre leurs avis et leurs propositions concernant ce gouvernement et son programme de travail".

LES SÉPARATISTES REVENDIQUENT L'ATTAQUE

# 20 morts en Ukraine

Vingt personnes au moins ont trouvé la mort et 83 autres ont été blessées, samedi, dans un bombardement qui a visé la ville portuaire de Marioupol, tenue par l'armée gouvernementale ukrainienne, ont rapporté la municipalité et la police régionale.



Un des chefs des séparatistes pro-russes, Alexander Zakhartchenko, a déclaré que les rebelles avaient déclenché une offensive contre cette ville. "Aujourd'hui, une offensive a été lancée contre Marioupol", a-t-il annoncé lors d'une cérémonie à Donetsk, grande ville aux mains des séparatistes.

Les rebelles, a-t-il dit, ont l'intention d'encercler Debaltseve, une ville au nord-est de Donetsk, dans les jours à venir.

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a dit voir dans le bombardement de Marioupol une attaque délibérée menée par les séparatistes contre des citoyens pacifiques, mais pour lui, la menace réelle vient d'au-delà des territoires insurgés. "Le monde doit faire barrage à l'agresseur russe qui menace l'Ukraine, l'Europe et la sécurité internationale (...). Le problème est à chercher dans la ville de Moscou, au Kremlin : c'est Vladimir Poutine", a-t-il dit lors d'une réunion des responsables de la sécurité et de l'armée.

Malgré les appels internationaux en faveur d'un cessez-le-feu, Zakhartchenko jurait dès vendredi que ses forces poursuivraient leur nouvelle offensive. Pour l'Onu, le conflit ukrainien est entré dans sa "phase la plus meurtrière" depuis la conclusion d'un accord à Minsk, en septembre dernier. A Kiev, le ministre ukrainien de la

Défense, Stepan Poltorak, a fait état d'une grave escalade des combats au cours des dernières 24 heures sur les lignes de front. "De la région de Louhansk jusqu'à Marioupol, partout des groupes armés illégaux, épaulés par des unités russes, sont passés à l'offensive", a-t-il dit.

## 9.000 soldats russes en Ukraine, selon Porochenko

Marioupol occupe, au bord de la mer d'Azov, une position stratégique sur la route menant de la frontière russe à la Crimée, presque entièrement ukrainienne que Moscou a annexée en mars dernier.

Des missiles Grad tirés par les séparatistes ont atteint un immeuble d'habitation et déclenché des incendies, a déclaré la municipalité de Marioupol.

Pour Oleksander Tourtchinov, secrétaire du Conseil national de défense ukrainien, il s'agit d'"un nouveau crime contre l'humanité commis par l'armée russe et les bandes de terroristes entièrement sous son contrôle".

Le bombardement a commencé en début de matinée, comme l'a rapporté un témoin, un retraité de 76 ans qui vit dans les faubourgs est de la ville.

"Les murs tremblaient, tout comme l'encadrement des fenêtres, et la peinture est tombée. Je me suis réfugié au sous-sol.

Qu'est-ce que je pouvais faire d'autre ? J'ai pris le chien et le chat avec moi. Au sous-sol, on pouvait entendre la terre trembler", a-t-il dit au téléphone. Le conflit en cours depuis avril dernier dans l'est de l'Ukraine a fait plus de 5.000 morts.

Le président ukrainien, Petro Porochenko, a déclaré la semaine dernière que 9.000 soldats russes se trouvaient sur le territoire ukrainien et il a demandé à Moscou de les retirer, en les tenant responsables de l'agression armée en cours. Moscou continue de nier avoir envoyé des forces et des armes dans l'est de l'Ukraine, malgré ce que l'Occident présente comme des preuves irréfutables.

R. I./Agence

ILS S'APPRÊTAIENT À COMMETTRE  
UN ATTENTAT

## Quatre "jihadistes" présumés arrêtés en Espagne

La police espagnole a arrêté, samedi, quatre "djidihadistes" présumés, sur le territoire espagnol de Ceuta, et ils "étaient prêts" à commettre un attentat et à "s'immoler", a affirmé le ministre espagnol de l'Intérieur, Jorge Fernandez Diaz.

La police a mené à l'aube des perquisitions dans deux propriétés qui ont conduit à ces arrestations, a précisé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Les policiers "cherchent à savoir si les personnes arrêtées, qui formaient une cellule, disposaient des infrastructures nécessaires pour mener des attaques sur notre territoire national", est-il précisé.

Les suspects sont deux paires de frères "radicalisés (...) très bien entraînés, aussi bien physiquement que mentalement", a indiqué M. Fernandez dans des déclarations à la presse.

Selon le ministre, les services sécuritaires espagnols ont été alertés par les "grandes similitudes" entre cette cellule et les auteurs de l'attaque contre le journal satirique français Charlie Hebdo.

La police espagnole a arrêté "50 djihadistes présumés" au cours de l'année 2014, avait indiqué le ministère ce mois-ci.

Agence

NIGERIA

## Nouveau massacre de Boko Haram

Des combattants islamistes de Boko Haram ont abattu 15 personnes dans un village proche de leur fief de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ville où le président-candidat Goodluck Jonathan devait tenir samedi un meeting en vue de l'élection du 14 février.

La grande ville de Maiduguri et ses environs sont régulièrement la cible d'attaques du groupe islamiste Boko Haram depuis le début en 2009 de sa sanglante insurrection. Or, après une série de réunions électorales à travers le pays, le président

Jonathan devait tenir samedi son premier meeting à Maiduguri pour la présidentielle.

Il y avait déjà fait une visite-éclair le 15 janvier dernier, pour répondre aux critiques sur sa gestion de l'insurrection islamiste. L'insécurité dans les trois Etats du Nord-est pourrait y empêcher la bonne tenue des élections. Chrétien du sud du Nigeria, Goodluck Jonathan sera confronté à un ancien général, le musulman Mohammadu Buhari, auquel de nombreux habitants du nNord, d'où il est originaire, vouent un véritable culte. Agence

L'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LUTTER CONTRE GASPILLAGE

## Revoir les politiques de l'Habitat, du Transport et des subventions

*Atmania Hanane vient de soutenir un excellent travail de mémoire de magister le 15 janvier 2015 à l'université Belgaïd d'Oran dont l'encadreur a été l'un de mes anciens étudiants, le professeur Abdelaziz Salem et dont j'ai eu l'honneur de présider cette soutenance sur le thème « Stratégie d'implantation des énergies renouvelables en Algérie » où a été abordé longuement les économies d'énergie.*

Page 12



COMPLEXE DE TIGUENTOURINE

## Un gage pour le développement durable

*Le complexe gazier de Tiguentourine, qui poursuit ses activités dans la sérénité, s'est désormais fixé un nouveau défi à relever: une plus grande implication dans le développement local tout en l'inscrivant dans la durabilité.*

Page 14



L'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LUTTER CONTRE GASPILLAGE

# Revoir les politiques de l'Habitat, du Transport et des subventions

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL\*

**I.-Qu'est-ce que l'efficacité énergétique ?**

Maîtriser l'énergie c'est satisfaire la demande de services liés à l'énergie dans les conditions les meilleures de coût économique pour la collectivité. L'objectif est donc pas de fournir le maximum de tep par habitant mais doit être d'assurer dans les meilleures conditions possibles l'obtention des services requérant de l'énergie. Les pays riches peuvent certes économiser beaucoup plus d'énergie que les pays pauvres en adoptant les techniques plus performantes ou en modifiant leurs comportements, ça ce qu'on appelle l'économie d'énergie. Le concept de l'économie d'énergie est apparu assez récemment (premier choc pétrolier) dans les préoccupations des politiques énergétiques. Il conserve encore pour certains une connotation péjorative puisqu'il est synonyme de pénurie. En fait, il faut admettre qu'il est aujourd'hui une composante essentielle de toute politique énergétique cohérente, dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, que l'on parle « d'économie d'énergie, de maîtrise de l'énergie ou d'utilisation rationnelle » de l'énergie. Au sens large, l'économie d'énergie mesure les gains d'efficacité énergétique induits par les évolutions de contenu et les évolutions structurelles. Au sens strict, l'économie d'énergie mesure les gains de efficacité énergétique induits par les seules évolutions de contenu, lesquelles résultent à la fois des modifications dans la technologie et dans la façon de s'en servir. Connaître sa consommation d'énergie est la première étape d'une démarche de réduction de cette consommation. Pour réaliser ces économies, une étude et un suivi des facteurs du gaz et d'électricité sont nécessaires. Ces études permettront : de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur sur les facteurs elles-mêmes, de détecter les changements de tarif et de surveiller l'évolution de la consommation en comparant les facteurs avec celles des années précédentes aux mêmes périodes. Pour connaître précisément sa consommation d'énergie, on peut réaliser un diagnostic énergétique. Le diagnostic énergétique est une prestation réalisée par un expert, ayant pour but de mieux maîtriser la consommation d'énergie d'une entreprise en identifiant les sources potentielles d'économie d'énergie. Pour cela, il est nécessaire d'identifier les différents postes consommateurs, de les analyser, et de trouver les modifications à apporter pour optimiser leur consommation d'énergie. Ce diagnostic se compose : d'une visite préliminaire pour que le prestataire découvre le site et fasse ses premières investigations, d'une campagne de mesures qui servira de base pour l'analyse, de la détermination des sources d'économie d'énergie à

partir des mesures et de la rédaction d'un rapport.

**2.-Amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des appareils ménagers**

L'objectif de l'efficacité énergétique consiste à produire les mêmes biens et services, mais en utilisant le moins d'énergie possible. On peut distinguer l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel et l'amélioration énergétique des logements existants. De nombreuses activités sont concernées par l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements existants : travaux d'isolation et de pose des ouvertures, fabrication et distribution des fournitures (matériaux d'isolation, fenêtres et portes isolantes). Au sein de ces activités il est impossible d'isoler des entreprises spécifiquement engagées dans l'amélioration énergétique des logements existants : toutes les entreprises appartenant à ces branches d'activité produisent non seulement pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements existants mais également la construction neuve, la fabrication et la distribution de matériaux et de fournitures destinés à l'ensemble des marchés du bâtiment. Avec les interventions sur les systèmes de chauffage eux-mêmes (remplacement des chaudières, meilleure régulation) l'isolation des logements et le remplacement des ouvertures par des portes et fenêtres plus performantes constituent les principales mesures pour atteindre cet objectif. L'auteur donne quelques illustrations. Premièrement, les chaudières à condensation : la quasi-totalité des fabricants de chaudières ont une offre de chaudières à condensation, qu'il est quasiment impossible, sans enquête spécifique, de séparer, dans les données publiées, de leur production de chaudières standard. La fabrication d'équipements pour le chauffage central (chaudières et radiateurs) est une industrie assez lourde et le nombre d'entreprises est réduit. La plupart des fabricants sont classés dans la « Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central ». Deuxièmement, la régulation chauffage et ventilation : parce qu'elles sont moins visibles que les « grandes » interventions destinées à réduire la consommation énergétique des logements et plus généralement des bâtiments (travaux d'isolation, remplacement des ouvertures, pose de chaudières à condensation, etc.), la régulation et la ventilation sont souvent négligés, aussi bien par les ménages que par les prescripteurs. Elles permettent pourtant des économies d'énergie importantes et des présents des rapports coût / économie plus favorable que les « grandes » interventions. La ventilation mécanique contrôlée est un dispositif destiné à assurer le

*Atmania Hanane vient de soutenir un excellent travail de mémoire de magister le 15 janvier 2015 à l'université Belgaïd d'Oran dont l'encadreur a été l'un de mes anciens étudiants, le professeur Abdelaziz Salem et dont j'ai eu l'honneur de présider cette soutenance sur le thème « Stratégie d'implantation des énergies renouvelables en Algérie » où a été abordé longuement les économies d'énergie. (1) Le ministre de l'Energie a déclaré le 22 janvier 2015, certainement sous la pression des événements récents que « l'Algérie compte porter à 25.000 MW la part énergies des énergies renouvelables au lieu de 12.000 prévue initialement ». Dès l'introduction, l'auteur souligne que l'accès à l'énergie constitue une priorité stratégique et que la majorité des pays sont amenés à revoir leurs politiques énergétiques en utilisant un mix-énergétique. Le gisement solaire en Algérie est considéré parmi les plus importants au niveau mondial mais son exploitation reste toujours très limitée. L'exploitation des énergies renouvelables dans un pays comme l'Algérie pour l'auteur est une nécessité devant être combinée avec la nécessaire efficacité énergétique. Je m'en tiendrai à analyser l'apport de cette étude à l'efficacité énergétique qui constitue un des plus grands réservoirs d'énergie en Algérie.*



renouvellement de l'air du logement et à réduire l'humidité et consistant à forcer la circulation d'air dans un logement à l'aide d'un ventilateur et gaines de ventilation. Il permet de réduire les pertes énergétiques dues à l'aération naturelle en hiver. Troisièmement, les lampes fluorescentes compactes (LFC) : au cours des dernières années la diffusion des LFC a été favorisée par l'élargissement de la gamme : forme, taille et type des culots, esthétique. Les LFC sont également devenues plus performantes en termes de durée de vie et de capacité d'éclairage, de rapidité de montée en régime, de spectre de couleur, etc. Cependant le principal déterminant de l'évolution a été l'adoption au niveau communautaire d'un calendrier de retrait du marché des lampes à incan-

descence, calendrier dont les échéances ont été raccourcies au niveau national. Une nouvelle fiche d'opération standardisée sur les LFC a été élaborée qui tient compte, d'une part de l'évolution du marché des lampes fluo compactes, caractérisé par la baisse de la puissance moyenne, d'autre part de la baisse de la durée moyenne d'utilisation des lampes fluo compactes actuellement achetées et de l'allongement de leur durée de vie. Enfin, fait que le marché devient progressivement un marché de remplacement. Ces lampes sont fréquemment utilisées dans l'industrie et le tertiaire, mais encore peu dans le résidentiel, parce que le consommateur individuel est à la fois mal informé et peu attiré par un produit qui s'apparente à un investissement, compte tenu de son prix et de sa durée de vie.

Le potentiel d'efficacité économique à exploiter reste donc considérable. Mais les économies peuvent se faire dans d'autres appareils ménagers : depuis, sous la pression des politiques des maîtrises de l'énergie, l'efficacité des réfrigérateurs a considérablement augmenté. De nouveaux progrès dans ce sens sont attendus d'une isolation de plus poussée. Outre celle des réfrigérateurs et congélateurs, les efficacités de tous les autres appareils ménagers pourraient aussi être accrues. L'efficacité des machines frigorifiques dépend de leur plus ou moins bonne isolation et de la performance du compresseur.

**3.-L'amélioration de l'efficacité énergétique dans les transports**

en conditions réelles d'utilisation (moyennant donc des hypothèses de taux d'occupation), devrait continuer à croître au cours des prochaines décennies. Nous avons également les économies d'énergie au niveau des bus à haut niveau de service. En matière d'augmentation de l'efficacité des transports collectifs urbains, destinée à freiner l'usage de la voiture particulière et lutter contre le réchauffement climatique, le tramway a précédé le BHNS. En France dans les années 80-90, lorsque les problèmes environnementaux ont fait leur apparition, le tramway s'était imposé comme solution de surface la plus performante en matière d'augmentation d'efficacité et d'attractivité des transports collectifs dans les villes, l'autobus souffrant alors d'une image négative suite à une dégradation de ses performances mais aussi d'un déficit d'innovation technologique majeure. La problématique de l'autobus comme solution équivalente au tramway n'est apparue que plus tard, à la fin des années 90, dans un contexte de limitation des budgets des collectivités, suite à la diminution des subventions de l'Etat. Le tramway s'est alors trouvé pénalisé aussi bien par son coût élevé que par son inadaptation au contexte des agglomérations moyennes. Les économies d'énergie liées aux mises en service des BHNS sont calculées en multipliant le nombre de voyageurs kilomètres par le différentiel des consommations entre les BHNS et les autres modes de déplacement en tenant des reports modaux. Pour un milliard de voyageurs-kilomètres l'économie d'énergie par rapport aux autres modes de déplacements est estimée à 17 tep.

**4.-Revoir la politique de l'habitat**

C'est un des axes que l'auteur n'a pas abordé mais qui est stratégique pour l'Algérie. Pour l'Europe, cela rentre dans le cadre de la directive européenne du 16 décembre 2002 sur la performance énergétique des bâtiments (2002/91/CE) et à pour objectif de promouvoir l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, reposant en particulier sur les principes suivants : des exigences minimales de performance énergétique ainsi qu'un diagnostic pour les bâtiments neufs et existants. Selon le ministère du Développement durable français-mais cela concerne l'Algérie où l'on continue de construire des millions de logements selon les méthodes traditionnelles, et souvent ne tenant pas compte des spécificités régionales notamment au Sud, le secteur du bâtiment est de tous les secteurs économiques, il est le plus gros consommateur d'énergie en plus de l'utilisation intensive du ciment et du rond à béton. Il représente en moyenne 43 % des consommations énergétiques et produit

chaque année plus de 120 millions de tonnes de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre, soit près du quart des émissions nationales. Le poste « logement » représente à lui seul 30 % du budget des ménages liés notamment au chauffage des logements. Aussi, pour être efficace, l'effort doit porter à la fois sur les constructions neuves et sur les bâtiments existants. Cet effort permettra non seulement la réduction de la facture énergétique, donc la baisse des charges pour les ménages, mais aussi le développement de l'emploi dans le bâtiment et l'amélioration du bien-être des habitants. Dans ce cadre il y a lieu de promouvoir en Algérie une intense formation dans le BTPH axée sur l'économie de l'énergie et ce pour accompagner les particuliers dans les travaux d'efficacité énergétique dans les logements, les entreprises et artisans du bâtiment pour des analyses énergétiques globales et des solutions intégrées pour la construction.

En résumé, en ce XXI<sup>e</sup> siècle les réservoirs d'emplois seront immenses dans les industries écologiques d'où l'importance de la formation sur les nouveaux métiers. En plus pour l'Algérie à court et moyen terme, la plus grande réserve de gaz et de pétrole pour l'Algérie, ce sont les économies d'énergie pouvant aller à 15/20 %. L'on peut économiser au vu de la consommation actuelle 4 milliards de mètres cubes gaz par an et cumulé horizon 2015/2030, avec une progression arithmétique plus de 90/100 milliards de mètres cubes gaz. Dans ce cadre, comment ne pas rappeler que le coût actuel du projet Galsi d'environ 4 milliards de dollars concerne seulement 8 milliards de mètres cubes gaz par an. Cela implique de revoir notamment les politiques actuelles désuètes de l'habitat et du transport, et un large débat national sur les subventions actuellement non ciblées source de gaspillage d'énergie et de fuites de produits énergétiques des bâtiments impliquant un système d'information transparent sur la répartition des revenus tant spatiales (par régions) que par catégories socio-professionnelles. Tout cela pose la problématique du futur modèle de consommation énergétique dont les axes doivent être définies par le Conseil national de l'énergie, fonction d'une cohérence et visibilité dans la réforme globale et donc de la gouvernance globale du pays.

\*A. M./Chercheur et professeur des universités

(1)- Ecole doctorale de l'économie et de management-Mémoire de magister en management soutenu par Melle Atmania Hanane le 15 janvier 2015

COMPLEXE DE TIGUENTOURINE

# Un gage pour le développement durable

*Le complexe gazier de Tiguentourine, qui poursuit ses activités dans la sérénité, s'est désormais fixé un nouveau défi à relever : une plus grande implication dans le développement local tout en l'inscrivant dans la durabilité.*

PAR MOHAMED RECHACHE

Les images de fumée et de terreur de l'attaque terroriste qui a visé ce site un certain 16 janvier 2013 ne sont plus qu'un mauvais souvenir, alors que responsables et travailleurs de ce complexe, qui tourne actuellement à plus de 75 % de ses capacités, maintiennent le rythme dans le but de tenir la promesse de porter cette production à plein régime. Une remise en service, prévue avant la fin juin prochain, du troisième train de production dont les dommages causés par l'attaque se sont avérés plus sérieux, permettra d'atteindre cet objectif, promet Slimane Benmaazou, directeur de la joint-venture Sonatrach-BP-Statoil qui opère le complexe. Les ambitions de cette installation, qui symbolise la résistance économique du pays à la menace terroriste, sont maintenant plus grandes et ne se limiteront plus à un simple redémarrage de ce train de production du fait que le nouveau programme de développement adopté par l'association de ces trois compagnies bat son plein et ses premiers résultats sont déjà visibles. Ce programme prévoit, notamment, la réalisation d'une unité de compression de gaz pour l'augmentation du volume du gaz et produits dérivés produits (condensat et GPL) ainsi qu'un système de traitement et de récupération des eaux usées et huileuses qui sont actuellement utilisées dans l'irrigation des espaces verts à l'intérieur de la base vie du complexe, indique à l'APS M. Benmaazou. "Aucun déchet industriel provenant du complexe n'est rejeté en l'état dans la nature", assure-t-il, ajoutant que les procédures utilisées en la matière ont valu au complexe de Tiguentourine une certification ISO 14001 relative à la protection de l'environnement.

En outre, l'optimisation du volume du gaz produit permettra au site de pouvoir répondre aux sollicitations faites par les



autorités locales pour alimenter les deux villes d'Illizi et d'In Amenas en gaz naturel et gaz de ville. Avec la remise en service du troisième train et l'entrée en activité de l'unité de compression de gaz, la production de l'usine devrait atteindre 17,5 millions de m<sup>3</sup>/jour en plus de 2.000 tonnes/j de condensat et quelque 1.900 tonnes/j de GPL. Un programme portant sur le forage d'une vingtaine de puits dont 15 en hydro fracturation horizontale est prévu pour l'année en cours afin d'atteindre cette projection.

## Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale

Ce projet dépassera le volume de production optimale et permettra au complexe d'alimenter les villes d'Illizi et d'In Amenas, assure le patron de la joint-ven-

ture, ajoutant que les travaux déjà entamés au niveau du site pour concrétiser cet objectif seront achevés en septembre prochain. Il s'agit d'une connexion sous la forme d'un "T" destinée à acheminer le gaz produit et traité par les installations de Tiguentourine pour alimenter ces deux villes ainsi que la future centrale électrique en construction au chef-lieu de la wilaya. "A travers cette opération, le complexe de Tiguentourine aspire à contribuer aux efforts du développement local et à l'amélioration des conditions de vie de la population", assure le même responsable. D'autre part, dans un souci de rationaliser l'utilisation de l'énergie, les puits sont alimentés en électricité produite par des panneaux solaires. La piste d'atterrissage aménagée à l'extérieur du site est une autre acquisition au complexe gazier lequel est appelé à assurer près du cinquième des exportations algériennes. En effet, qua-

tre (4) vols quotidiens pour des appareils de moyenne et de petite tailles sont programmés au niveau de cette nouvelle infrastructure. Pas loin de l'usine, la base-vie, qui abrite actuellement un peu plus de 1.400 employés entre nationaux et expatriés provenant d'une trentaine de pays, elle aussi, sa part de "métamorphose" avec, outre l'aménagement d'espaces verts, la mise en place de nouveaux équipements sportifs destinés à assurer plus de détente au personnel. Pour rappel, la base-vie de Tiguentourine a été baptisée du nom du martyr Mohamed Amine Lahmar, l'agent de sécurité qui a sacrifié sa vie en donnant l'alerte pour protéger les travailleurs et les installations.

Le retour des expatriés se poursuit en fonction de l'avancée des travaux de réhabilitation du site, alors que le dispositif de sécurité de l'installation a été renforcé.

M. R./APS

UNITÉ DE PRODUCTION DE CHAUSSURES MILITAIRES DE BOUSSAËDA

## Le pari de la qualité

Satisfaisant aux exigences de la qualité et de l'arobustesse est le challenge que les travailleurs de l'unité de production de chaussures militaires de Boussaâda (M'sila) sont parvenus à relever, affirme le directeur de l'usine, le lieutenant-colonel Hamdane Abid. Cette unité, sous tutelle de l'établissement d'habillement et de couchage (EHC) relevant de la direction des fabrications militaires du ministère de la

Défense nationale, a produit sa première paire de chaussures en décembre 2008. Jusqu'à 1.000 paires de chaussures de 14 modèles différents (chaussures de pilote d'hélicoptère, de pilote d'avion de chasse, de combat, de sortie, bottes de motards), destinées aux différents corps militaires et de sécurité, y sont quotidiennement fabriquées, selon le lieutenant-colonel Abid. Le processus de production incluant les étapes de coupe, de couture, d'assemblage

des différentes parties de la chaussure et de teinture, est assuré par des travailleuses et des travailleurs de haute compétence, affirme-t-il également. Chacune des phases de fabrication est minutieusement contrôlée, fait encore savoir le même officier avant de préciser que les cuirs constituant la matière première proviennent du tannage de peaux de bovins, d'ovins et de caprins.

Le cuir caprin, pas très épais, sert surtout à la fabrication du revêtement de l'intérieur de la chaussure ou à la confection des parties supérieures des modèles militaires spéciaux pour cérémonie et sortie. La matière première essentielle, le cuir en l'occurrence, est acquise auprès de six (6) tanneries des secteurs public et privé, indique le directeur de l'unité, relevant que les commandes de cuir effectuées par l'usine de Boussaâda ont permis de sauver de la faillite plusieurs tanneries à travers plusieurs régions du pays. Dans un souci

de rentabilisation, les chutes de cuir sont vendues à des artisans maroquiniers et les autres produits entrant dans la fabrication sont recyclés pour de futurs usages, à l'instar du plastique transparent, note le même officier qui précise aussi que certaines semelles spéciales sont fournies par plusieurs entreprises privées. La reprise en 2008 par l'Armée nationale populaire de cette unité industrielle a permis de relancer ses activités et de réintégrer ses anciens travailleurs qui jouissent d'une grande expérience professionnelle et administrative, en plus du recrutement de nombreux jeunes. L'unité dépendait de l'Entreprise nationale des manufactures de chaussures (Emac) jusqu'à sa fermeture en 2000 à la suite d'une crise financière asphyxiante. Ses 200 travailleurs avaient été alors mis au chômage.

Selon des travailleurs, dont certains sont proches de l'âge de la retraite, la réouverture de l'unité par l'Armée natio-

nale populaire "n'a pas seulement permis la réintégration des anciens travailleurs licenciés mais également de créer de multiples nouveaux emplois pour les jeunes". L'usine "emploie actuellement 240 travailleurs recrutés en 2008 par la voie de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Elle envisage de créer, à l'avenir, de nouveaux emplois pour répondre à la demande des différents clients", affirme le lieutenant-colonel Abid. Aujourd'hui, l'armée algérienne, qui s'emploie depuis quelques années à l'élargissement du champ de ses activités économiques, ambitionne, à travers l'acquisition ou la création d'unités industrielles, de porter, d'ici à cinq ans, les effectifs de ses travailleurs à 25.000 personnes. Il s'est également agi de mettre en place une base industrielle solide en créant, aussi, des plateformes technologiques sur des sites industriels existants.

APS

CRÉATIONS SYRIENNE

# L'art au milieu du chaos

*Intitulée "L'art en marche, artistes syriens d'aujourd'hui", l'exposition présente une soixantaine d'œuvres — photographies, œuvres numériques, dessins, peintures, vidéos — d'artistes de la nouvelle génération.*

**D**épeindre les horreurs de la guerre et montrer, malgré tout, l'importance de l'art au milieu du désastre : une quinzaine d'artistes contemporains syriens exposent jusqu'au 12 février à Cenon (Gironde) leur vision bouleversante d'une réalité terrifiante, la destruction de leur pays.

Intitulée "L'art en marche, artistes syriens d'aujourd'hui", l'exposition présente une soixantaine d'œuvres — photographies, œuvres numériques, dessins, peintures, vidéos — d'artistes de la nouvelle génération. Certains ont été contraints à l'exil et se sont dispersés dans différents pays d'Europe. D'autres vivent encore à Damas où ils tentent de continuer à créer, malgré un conflit qui a fait plus de 200.000 morts depuis 2011. "Les images diffusées par les médias créent un fossé entre le spectateur européen et la population syrienne : villes bombardées, immeubles détruits, enfants en souffrance, extrémismes religieux. L'art nous apporte une autre vision de la situation. Les artistes témoignent de ce qu'ils vivent", explique Delphine Leccas, spécialiste de l'art contemporain au Proche-Orient et commissaire de l'exposition présentée au Rocher de Palmer, dynamique lieu culturel de la banlieue bordelaise. Toutes ces "œuvres de guerre", tout en soulignant la vitalité d'une création

syrienne déjà mûrie à l'ombre de la dictature de Bachar al-Assad, montrent surtout comment l'urgence, intimée par le conflit, a affecté directement le travail des artistes. Forcés d'abandonner leurs ateliers, plongés dans les milliers d'images des manifestations et des exactions diffusées sur les réseaux sociaux, ils se sont engouffrés dans la brèche des outils numériques. Les formats se sont réduits, les techniques se sont simplifiées. Et l'anonymat d'internet a parfois servi de protection. Mohamad Omran, 36 ans, exilé à Paris, a ainsi délaissé la sculpture pour réaliser de petites images aux couleurs criardes, réalisées aux feutres puis numérisées, où les provocations sur le régime le disputent au cynisme sur ses compatriotes. Contraint d'abandonner la gravure faute de presse, Yaser Safi, 39 ans, qui vit toujours à Damas, remplit, lui, ses carnets de silhouettes macabres. Les images sont parfois brutes, telles celles du photojournaliste Muzaffar Salman, réalisées en 2013 à Alep, où les constellations d'étoiles et celles d'impacts de balles se répondent. "Je voulais montrer des gens en train de faire la révolution, des gens et des moments", raconte le photographe de 38 ans, aujourd'hui réfugié à la Maison des journalistes à Paris. Pour d'autres, les images documentaires ont d'abord servi



de support. Amr Fahed, 32 ans, toujours en Syrie, rend ainsi un hommage vibrant à son peuple à partir de photos en noir et blanc des premières manifestations. Sur ces images grattées, puis éraflées, les oiseaux se transforment en avions, les quadrillages en pluies d'obus. Les œuvres d'Akram Al Halabi s'appuient, elles, sur des images tirées de vidéos diffusées sur internet et retravaillées jusqu'à l'abstraction. "Toutes ces œuvres montrent une traversée artistique d'une réalité momentanée", explique l'écrivain bordelais Christophe Dabitch, auteur d'un livre sur la Syrie et coorganisateur de l'exposition soutenue par Amnesty International. "Chaque artiste offre un rendu très intime

et très différent. Il n'y a pas réellement d'école, mais des visions très personnelles d'une situation tournant à la folie meurtrière"

## LE "POP CLUB" EN DEUIL José Artur tire sa révérence

Une autre grande voix de la radio s'est tue samedi dernier avec la mort de José Artur, créateur en 1965 du "Pop Club", émission culte qu'il a animée pendant 40 ans avec une grande liberté de ton sur France Inter. José Artur, qui était aussi comédien, est décédé à l'âge de 87 ans, a indiqué, à l'AFP, son fils David, également producteur d'émissions pour la radio. L'intervieweur vedette du "Pop Club" était hospitalisé depuis une dizaine de jours à Paris à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Pour tous les amoureux du rock, du jazz, de la chanson et de la culture en général, le "Pop Club" a été pendant des décennies un rendez-vous incontournable, bien que tard le soir. Des générations d'auditeurs ont fredonné les fameux génériques de l'émission, interprétés par Les Parisiennes ou plus tard par Serge Gainsbourg. Par sa longévité et la liberté de ton promue par son animateur curieux et bavard, l'émission est devenue l'une des plus célèbres de France Inter, où il avait posé ses valises en 1951. "J'agressais, en jouant du contre-pied comme d'une arme, pour sortir mes invités de leurs appréhensions, obtenir des ripostes 'naturelles' et faire oublier le micro", écrivait-il dans son livre "Au plaisir des autres". Le "Pop Club", où sont passés des centaines de chanteurs, cinéastes, comédiens, intellectuels et hommes politiques à partir d'octobre 1965, a été arrêté en juin 2005. Loin de se cantonner à cette émission phare, l'animateur à l'éternelle écharpe blanche a aussi officié dans "Qu'il est doux de ne rien faire", "Flirtissimo", "A qui ai-je l'honneur ?", "C'est pas dramatique". A la télévision, José Artur a également collaboré à Peplum, Bancs public, Le Petit théâtre du dimanche, Pleins feux, Bravo, Le théâtre de José Artur et Mise en scène. Comédien dans l'âme — une passion transmise à sa fille, l'actrice Sophie Artur —, il a tourné avec Costa-Gavras Z, Jean Yanne Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ ou Claude Lelouch Il y a des jours et des lunes. Habitué du festival de Cannes, il avait participé à 19 ans à sa première édition en septembre 1946. Artistes, journalistes et producteurs ont été nombreux à rendre hommage à ce monument de la radio publique.

ILLIZI, PATRIMOINE NATIONAL

## Classement des ksour de Djanet comme secteurs sauvegardés

**L**e ministère de la Culture entend œuvrer pour le classement des ksour de la ville de Djanet "comme secteurs sauvegardés au Patrimoine national", a indiqué la première responsable du secteur, Nadia Laâbidi, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Illizi, avant d'annoncer la mise en place prochaine d'un groupe de travail pour la concrétisation d'actions destinées à la préservation de ces sites. "Le ministère de la Culture s'emploiera à lever les réserves sur la nature de la propriété des bâtisses des ksour de Djanet, dans la perspective de leur classement, comme secteurs sauvegardés, au Patrimoine national", a affirmé la ministre lors de sa visite du ksar de Taghourift, au quartier El-Mihane, au centre-ville de Djanet. "L'opération permettra d'inscrire des opérations de restauration de ces sites patrimoniaux à haute valeur historique", a-t-elle précisé. Signalant que la valorisation du patrimoine culturel figure parmi les priorités de l'action du gouvernement, la ministre a mis l'accent sur "la nécessité d'associer les habitants de ces vieux ksour et des parties s'intéressant au patrimoine culturel dans l'élaboration de l'étude de sa restauration, afin de préserver le cachet traditionnel et originel de ces espaces urbanistiques anciens". Elle a annoncé, dans ce contexte, la mise en place prochaine d'un groupe de travail, en coordination avec d'autres départements ministériels concernés, pour la concrétisation d'actions destinées, dans leur ensemble, à



la préservation de ces sites, témoignant de l'histoire ancienne de la région. S'enquérant de vieux manuscrits à la zaouia du quartier El-Mihane, la ministre a annoncé leur numérisation prochaine à l'effet de les sauvegarder, en plus de la valorisation des musiques et textes poétiques locaux pour les mettre à la disposition du public, et contribuer ainsi à la préservation de la mémoire nationale. Au ksar Agherm, dans le quartier Zelouaz, une présentation a été faite à Nadia Laâbidi sur la S'beiba de Djanet, un patrimoine culturel immatériel classé dernièrement par l'Unesco parmi le patrimoine de l'Humanité. La ministre a, dans le même quartier, inspecté le chantier de réalisation d'un théâtre en plein air de 1.500 places, pour lequel a été réservée une enveloppe de 185 millions DA au titre du programme

complémentaire du soutien à la croissance, et actuellement à 80% d'avancement de ses travaux. Sur site, elle a insisté auprès des parties en charge du projet sur la nécessité de prévoir des espaces aux personnes aux besoins spécifiques, afin de leur permettre d'assister aux diverses activités que cette structure accueillera. La tournée de la délégation ministérielle s'est poursuivie par une visite de la salle de cinéma Tassili, au centre-ville de Djanet, qui devra bénéficier d'une opération de réhabilitation et d'équipement, avant de visiter la bibliothèque communale, sise au quartier Tin-Khatma. Concernant cette structure de lecture, Mme Laâbidi a appelé à faire en sorte qu'elle reste ouverte aux jeunes et aux élèves, en dehors des heures administratives et durant le week-end pour y assurer le service public.

## WILAYA D'EL-OUED

## DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Matricale fiscale : 09983019000716 / N.L.S. : 0002.3901.60095.44

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
AVIS N° 05/2015

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

► **Equipped d'une gare routière catégorie -A- à El-Oued -lot Climatisation- .**

Les fournisseurs peuvent (grossistes - importateurs - l'équipement industriel à l'objet de marché ) et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité 19 Mars (Bureau contentieux).

Les dossiers de soumission seront déposés au secrétariat de Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued sous triple enveloppes l'extérieur doit être anonyme et ne porter que la mention « **A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya d'El-Oued A ne pas Ouvrir Avis d'Appel d'Offres National Restreint n° 05/2015 pour la Réalisation de .....** », et les deux autres à l'intérieur l'une contenant l'offre technique avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et l'autre contenant l'offre financière avec la mention « OFFRE FINANCIERE ».

Ces dossiers sont composés comme suit :

**1/Offre Technique :** (Toutes les pièces présentées doivent être en cours de validité)

- Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Déclaration de probité dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise-Copie légalisée du registre de commerce - Cahier des charges offre technique dûment renseignée et signé par le gérant de l'entreprise-Copie légalisée du casier judiciaire bulletin n°3 le directeur de l'entreprise ou le gérant-copie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité, dans le cas où il y a des dettes il y a lieu de joindre le planning établi par les impôts - comportant tous les impôts-Copie légalisée du statut de la société le cas du personnel morale-Copie légalisée des mises à jour (CNAS, CASNOS)-Copie légalisée de la immatriculation fiscale-Copie légalisée Bilan financière ou Attestation du chiffre d'affaires Pour les trois années dernier -Attestations de bonne exécution-Liste des moyens humains et matériels-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux la année concerné le cas des personnes morales.

**2/Offre Financière :** -Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires - Détail Quantitatif et Estimatif.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 112 jours à partir du dernier délais de la préparation des offres.

Le délais de préparation des offres est fixé à vingt deux (22) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée par le dernier jour de l'expiration du délai de préparation des offres, le dépôt des offres se fera à partir de huit heures 08:00 jusqu'à quatorze heures 14:00 de l'après midi.

L'ouverture de plus des offres techniques et financières se fera le jour de dépôt des offres à 14 H 30 mn, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plus qui se tiendra à la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité du 19 mars.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plus coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plus sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 2389 - Lundi 26 janvier 2015 - Anep - 303 988

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DAIRA SIDI OKBA  
COMMUNE DE AIN NAGAAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 01/2015  
NIF:0984 0714 50758 12

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour :

**-Suivie et Revêtement des Rues à Travers Divers Quartiers à Ain naga 1er Tranche.**  
Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics, de catégorie Trois (03) et plus et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat générale de la commune de Ain Naga wilaya De Biskra, contre le paiement des frais d'impression 2000.00 DA. Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de la secrétariat générale de la commune de Ain Naga, sous double pli cacheté et anonyme, portant la mention: **«A ne pas ouvrir »**

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10h00, le 15ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de la préparation des offres est fixée à 15 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, En plus du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

**Offre technique (Selon l'article 7.1 de l'instruction aux soumissionnaires)**

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle
- Déclaration de probité
- Un extrait de rôle, en cours de validité (apuré ou avec échéancier)
- Un extrait de casier judiciaire
- Une attestation de mise à jour CNAS
- Une attestation de mise à jour CASNOS
- Une attestation CACOBATH
- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux
- Un extrait de registre de commerce ré immatriculé
- Statuts de l'entreprise (EURL, SARL, SNC)
- Bilan financier des 03 dernières années (déclarations d'impôts des 03 dernières années)
- Références professionnelles dûment signées par les maîtres d'ouvrages
- Déclaration à souscrire, Instructions aux soumissionnaires
- Mémoire Technique, Planning de réalisation et délais d'exécution
- Dossier technique

**Offre Financière (Selon l'article 7.3 de l'instruction aux soumissionnaires)**

Soumission

Bordereau des Prix Unitaires

Devis Quantitatif et Estimatif

**L'OUVERTURE DES PLUS**

L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE TRENTE (10 h 30) en séance publique à la Commune de Ain Naga W/ de Biskra.

- Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

Midi Libre n° 2389 - Lundi 26 janvier 2015 - Anep - 303 980

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Ministère de la jeunesse

Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse

NIF : 0988 16099038344

-MADANI SOUAHI- TEXERAIN- BIR MOURAD RAIS-ALGER

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/2015

L'Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse -MADANI SOUAHI-TEXERAIN- BIR MOURAD RAIS-ALGER lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'approvisionnement en denrées alimentaires durant l'année 2015 pour le lot suivants :

**- pain amélioré, brioche et pâtisserie.**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du service des moyens généraux de l'INFS/CJ de TIXERAIN, contre paiement d'une somme de mille dinars (1.000,00 DA).

Les soumissions sont constituées d'une offre technique et d'une offre financière, et doivent comporter les pièces suivantes :

**a) Offre technique :**

- Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées.

- Déclaration à souscrire datée et signée par le soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des Charges).

- Déclaration de probité datée cachetée et signée (modèle joint au présent cahier des charges).

(Les autres pièces constituant l'offre technique sont bien détaillées au niveau de l'article 07 du cahier des charges).

**b) Offre financière :**

- La lettre de soumission datée, paraphée et signée par le soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges).

- Le et ou les bordereaux(x) des prix unitaires daté(s), paraphé(s) et signé par le soumissionnaire.

- Le et ou les devis estimatif(s) et quantitatif(s) daté(s), paraphé(s) et signé par le soumissionnaire.

Les deux (02) offres doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2015**

«Approvisionnement de l'Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse de Tixeraine»

«En denrées alimentaires durant l'année 2015» LOT : Pain amélioré, brioche et pâtisserie.  
«Soumission à ne pas ouvrir»

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offres est fixé au 21<sup>ème</sup> jour avant 12h00 à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de de préparation des offres augmenter de 90 jours à compter la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre teindra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plus qui aura lieu à la date de dépôt des offres à 13h00.

Midi Libre n° 2389 - Lundi 26 janvier 2015 - Anep - 303 970

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BISKRA/DAIRA SIDI OKBA/COMMUNE DE AIN NAGA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°: 02/2014

NIF : 0984 0714 50758 12

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour :

-Désenclavement de l'agglomération Feidh sella Nord sur une longueur de 05 km Première tranche.  
Les entreprises ayant pour activité principale travaux publics de catégorie trois (03) et plus et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat générale de la commune de Ain Naga wilaya de Biskra contre le paiement des frais d'impression 2000.00 DA. Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de la secrétariat générale de la commune de Ain Naga, sous double pli cacheté et anonyme, portant la mention «A ne pas ouvrir».

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10h00, le 15ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours. En plus du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment :

**Offre technique (selon l'article 7.1 de l'instruction aux soumissionnaire)**

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle
- Déclaration de probité
- Un extrait de rôle, en cours de validité (apuré ou avec échéancier)
- Un extrait de casier judiciaire
- Une attestation de mise à jour CNAS
- Une attestation de mise à jour CASNOS
- Une attestation CACOBATH
- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux
- Un extrait de registre de commerce ré immatriculé
- Statuts de l'entreprise (EURL, SARL, SNC)
- Bilan financier des 03 dernières années (déclarations d'impôts des 03 dernières années)
- Références professionnelles dûment signées par les maîtres d'ouvrages
- Déclaration à souscrire, instructions aux soumissionnaires
- Mémoire technique, planning de réalisation et délais d'exécution, Dossier technique

**Offre financière (selon l'article 7.3 de l'instruction aux soumissionnaires)**

-Soumission

-Bordereau des prix unitaires

-Devis quantitatif et estimatif

**L'OUVERTURE DES PLUS**

l'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à DIX HEURE TRENTE (10h30) en séance publique à la commune de Ain Naga W. de Biskra.

-Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des offres.

Midi Libre n° 2389 - Lundi 26 janvier 2015 - Anep - 303 979

CAN 2015, A LA VEILLE DU MATCH FACE AU SÉNÉGAL

# Grande détermination chez les Verts

A la veille du match face au Sénégal, prévu demain à Malabo, les Verts affichent une grande détermination d'aller chercher la qualification au prochain tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015), en Guinée équatoriale.

PAR MOURAD SALHI

Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra sont armés d'une volonté de fer pour battre le Sénégal et se qualifier pour le prochain tour. Les Algériens confirment en unanimité que leur mission s'annonce difficile mais pas aussi impossible. L'entraîneur français Christian Gourcuff, qui ne bénéficiera pas des services de l'attaquant Islam Slimani, en raison d'une blessure, prépare déjà son plan d'attaque. Conscient de ce qui attend son groupe face aux Sénégalais, le premier responsable à la barre technique des Verts compte faire confiance à Soudani, Djabou et autres pour trouver la solution au problème offensif. "À Malabo, les conditions climatiques sont beaucoup meilleures. Nous allons essayer de développer notre jeu habituel. Face au Sénégal, on n'aura pas d'autre choix que de gagner. Sans minimiser les qualités de l'adversaire, la victoire sera notre seul mot d'ordre. Nous n'allons pas faire de calculs pour ce dernier match. Peu importe la manière, le plus important c'est la victoire, rien que ça. Je sais que nous avons les moyens de rebondir. Il faut une concentration maximale", a indiqué le sélectionneur national Christian Gourcuff. De leur côté, les coéquipiers de Yacine Brahimi ne jurent que par la qualification. "Nous devons mettre de côté notre défaite face au Ghana. On aura encore une occasion de réagir. Il faut bien se concentrer sur ce match décisif face au Sénégal", a déclaré, de son côté, Madjid Bougherra. Même son de cloche pour Madhi Lacen qui confirme que le match face au Sénégal sera une finale. Et la finale, pour ce joueur, se gagne ne se joue pas. Yacine Brahimi, qui n'a pas pu développer son football à Mongomo,



avoue que les choses seront beaucoup meilleures à Malabo. "Je pense que nous sommes en train de travailler dans de parfaites conditions. Maintenant, il va falloir bien récupérer, et surtout rester solidaires pour aller chercher la qualification mardi face au Sénégal qui sera une finale pour nous. Nous avons un bon groupe capable de se surpasser dans les moments difficiles. Notre destin est encore entre nos mains", a-t-il indiqué. Taïder appelle ses coéquipiers à tourner la page et se concentrer sur le prochain match. "Les joueurs sont conscients de ce qui les attend ce mardi. La mission ne s'annonce pas facile, mais la victoire est impérative. Nous devons tourner la page et se concentrer sur le prochain match face au Sénégal, qui

sera une finale pour nous", a-t-il dit. L'entraîneur adjoint de Nabil Neghiz confirme que "la défaite face au Ghana fut une bonne leçon pour nous. Un match n'est jamais gagné avant le coup de sifflet final de l'arbitre. Le plus important est de tirer les enseignements nécessaires de cette défaite et de se préparer sur tous les plans pour le prochain match face au Sénégal", a-t-il reconnu. Pour Yazid Mansouri, le manager du club, la balle est dans le camp des joueurs. Les Algériens, qui auraient pu terminer le match face au Ghana sur un score nul, doivent bien se concentrer sur leur sujet. Le moindre faux pas les éliminera prématurément de cette compétition continentale.

M. S.

LIGUE 1 MOBILIS, 17<sup>e</sup> JOURNÉE

## Statu quo en tête du classement

La dix-septième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi, n'a pas apporté de changements notables en tête du classement après les succès en déplacement du leader le MO Béjaïa et son dauphin l'ES Sétif contre, respectivement, la JS Saoura (1-0) et l'USM Bel-Abbès (2-1), tandis que le troisième, le MC Oran, a trébuché sur sa pelouse face au CR Belouizdad (0-0). Le MOB a confirmé, donc, son statut de leader en allant battre la formation de la JS Saoura en toute fin de partie grâce à un but du remplaçant Chetlat dans le temps additionnel (90+4). A la faveur de cette victoire, la huitième de la saison, les hommes de Abdelkader Amrani conservent leur première place avec une longueur d'avance sur l'ES Sétif qui s'est imposée également à l'extérieur contre l'USM Bel-Abbès grâce à un doublé de sa nouvelle recrue, le revenant Mourad Delhoum (51', 56'). Les champions d'Afrique, qui restaient sur une belle victoire contre l'USM Alger (3-2), enchaînent un nouveau succès et se présentent comme un sérieux candidat pour le titre. Les protégés de Kheïreddine Madoui consolident ainsi leur seconde

place avec trois longueurs d'avance sur le troisième, le MC Oran, le grand perdant de la journée après le nul concédé sur sa pelouse face au CR Belouizdad. Les Hamraoua, qui demeuraient sur deux retentissants succès en déplacement contre l'ES Sétif et la JS Kabylie, se sont montrés incapables de trouver la faille dans la défense du CRB. Le CS Constantine, vainqueur du RC Arbaa (2-0) est l'autre grand bénéficiaire de la 17<sup>e</sup> journée. Un doublé du meilleur artilleur du championnat Hamza Boulemdais (52, 62 sp) permet aux Sanafirs de rejoindre l'USM Alger à la quatrième place à cinq longueurs du premier. En revanche, le champion sortant, l'USM Alger, a été contraint au partage des points par la JS Kabylie (1-1) dans le clasico. Les Usmistes marquent ainsi le pas après cette nouvelle contre-performance, la seconde de suite après la défaite de mardi dernier contre l'ESS. Les hommes de Hubert Velud avaient pourtant mené au score grâce à Boudebouda juste avant la pause mais c'était sans compter sur l'abnégation des Canaris, lesquels ont égalisé par leur capitaine Rial sur penalty (83'). Un nul qui n'arrange aucune des deux équipes. La

journée a été également marquée par la lourde défaite essuyée par l'USM El-Harrach face au MC El-Eulma (4-1). Un échec qui confirme la mauvaise passe des protégés de Abdelkader Yaïch depuis quelques journées. En revanche, le MCEE renoue avec le succès après une série noire. Dans le bas du classement, le MC Alger a ramené un précieux point de son déplacement à Chlef contre l'ASO (0-0) dans le match de mal classés, mais reste lanterne rouge avec 15 points à deux points de son adversaire du jour et à quatre longueurs de l'USM Bel-Abbès, le premier reléguable en pleine déroute. En revanche, le NA Hussein-Dey a confirmé le nul obtenu contre le leader mardi dernier, en disposant de l'ASM Oran (2-1). Une victoire qui permet aux Sang et Or de remonter à la 12<sup>e</sup> place avec 20 points en compagnie du MCEE.

Resultats

JS Saoura - MO Béjaïa	0-1
NA Hussein Dey - ASM Oran	2-1
MC Oran - CR Belouizdad	0-0
MC El Eulma - USM El Harrach	4-1
ASO Chlef - MC Alger	0-0
CS Constantine - RC Arbaâ	2-0
USM Alger - JS Kabylie	1-1
USM Bel Abbès - ES Sétif	1-2

### MONDIAL-2015 DE HANDBALL Les Verts amorphes

L'Algérie a bouclé la phase de poules du Mondial-2015 de handball par une 5e défaite de suite, samedi à Doha contre la République tchèque qui s'est baladée en gagnant par 36-20. Cette rencontre a été une simple formalité pour les deux équipes : l'Algérie savait depuis longtemps qu'elle n'avait plus rien à espérer, tandis que la République tchèque a appris juste avant le début du match son élimination après la victoire de l'Islande devant l'Egypte (28-25). La sortie des Verts a été tout simplement désastreuse. Ils ont été amorphes et incapables de résister aux assauts des Tchèques qui n'ont laissé entrevoir aucun signe de relâchement. Les time-out demandés par l'entraîneur Réda Zegouli n'ont servi à rien. Dès le début, les Algériens étaient... out. Perte du ballon, précipitation, mauvais placements, défense flottante, tous les ingrédients étaient réunis pour un mauvais match. Plus mauvais que celui contre l'Egypte lorsque l'Algérie avait été battue par 34-20. Le gardien tchèque, Petr Stochl, élu homme du match, a été pour beaucoup aussi dans la large victoire de son équipe, lui qui a annihilé presque toutes les attaques algériennes. Les Tchèques ont bouclé la première mi-temps par un écart de 11 buts (21-10) avant d'aggraver la marque à l'issue des 60 minutes de cette confrontation qui a été à sens unique. Pourtant champions d'Afrique, les Verts ont terminé derniers de leur groupe C. Ils vont tenter de sauver l'honneur à partir de lundi à l'occasion de la coupe du Président IHF comptant pour le classement. Ils affronteront d'abord l'Arabie saoudite, 6<sup>e</sup> de la poule D, avant de croiser le fer, mardi, avec le vainqueur de Chili-Iran, les deux derniers des groupes A et B.

RÉDA ZEGOULI

### "J'ai travaillé avec les joueurs qui existent en Algérie"

"Sincèrement, mon équipe pouvait gagner ce match avec une meilleure concentration et un peu plus d'application. Les joueurs manquent de maturité et c'est impardonnable à ce niveau de la compétition. Quand un joueur est face au gardien adverse ce n'est pas l'entraîneur qui va marquer le but. Ce n'est pas l'équipe tchèque qui est forte mais mon équipe qui était médiocre. Je suis déçu par le rendement de quelques joueurs qui se sont permis de tenter des lobes alors que nous étions menés par 16 buts d'écart. On a trouvé des solutions mais on a raté des balles trop faciles. J'ai travaillé avec les joueurs qui existent en Algérie. Chacun assume ses responsabilités. Il y a beaucoup de choses à dire mais ce n'est pas le moment de parler. Il reste deux matchs, après on fera le bilan de cette participation."

Classement :	Pts J
1. MO Béjaïa	31 17
2. ES Sétif	30 17
3. MC Oran	27 17
4. USM Alger	26 17
-. CS Constantine	26 17
6. USM El-Harrach	25 17
7. ASM Oran	24 17
8. RC Arbaâ	23 17
9. JS Kabylie	22 17
-. CR Belouizdad	22 17
11. JS Saoura	21 17
12. MC El-Eulma	20 17
-. NA Hussein Dey	20 17
14. USM Bel-Abbès	19 17
15. ASO Chlef	17 17
16. MC Alger	15 17



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'un part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché.</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information.</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul>	<p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et</li> </ul>	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience minimale 02 ans</li> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:</li> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

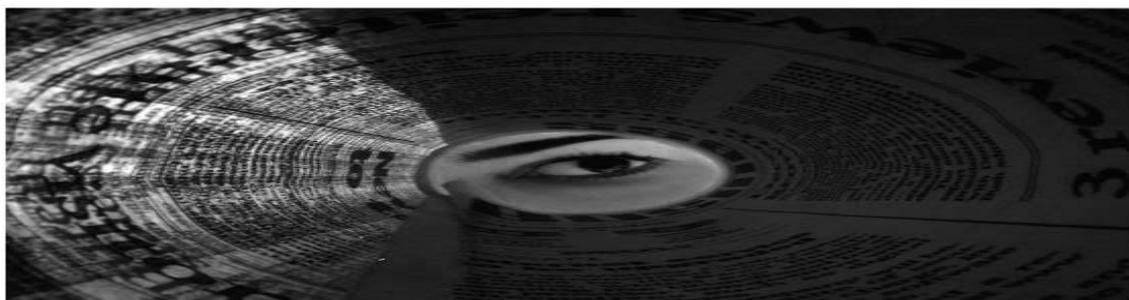
**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

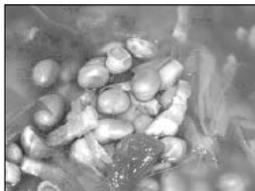


## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

# Cuisine

## Soupe de fèves



### Ingrédients :

1 kg de fèves  
1 blanc de poireau  
200 g de viande  
3 tomates  
2 oignons  
1 feuille de laurier  
Sel, poivre

**Préparation :**  
Eplucher les tomates. Eplucher et émincer les oignons.  
Laver et couper le blanc de poireau en petits tronçons.  
Dans la marmite, faire revenir les morceaux de viande quelques mn, ajouter les oignons, les fèves (préalablement blanchies), les tomates coupées en dés, le blanc de poireau, le laurier.  
Verser 1 litre d'eau, saler, poivrer. Laisser mijoter environ 45 min.

## Kougelhopf



### Ingrédients :

1 kg de farine  
150 g de sucre  
4 œufs  
300 g de beurre tempéré  
1/2 litre de lait tempéré  
40 g de levure de boulanger  
1 c. à soupe de sel  
1 bol de raisins secs  
Amandes entières et sucre glace pour la décoration

**Préparation :**  
Dans un saladier faire un puits avec la farine et y déposer le sucre, le sel, les œufs, le lait et la levure délayée dans du lait tiède prélevé du 1/2 litre.  
Mélanger le tout et battre avec une spatule ou à la main en soulevant la pâte pour obtenir une pâte homogène et lisse.  
Lorsqu'elle se décolle du bord, incorporer le beurre coupé en morceaux en battant la pâte légèrement.  
Couvrir le saladier d'un chiffon humide et laissez reposer la pâte à kougelhopf pendant 1 h minimum, elle devra doubler de volume. Faire également tremper les raisins secs dans un bol d'eau chaude. Beurrer soigneusement un moule à kougelhopf et déposez au fond de chaque rainure une amande entière. Lorsque le kougelhopf est bien monté, enfournez-le à four moyen (200° C) pendant 45 minutes, retirez du four et saupoudrez de sucre glace.

## SOINS ET BEAUTÉ

# Cinq secrets pour maquiller les yeux sensibles

*Les femmes aux yeux sensibles et celles qui portent des lentilles peuvent se maquiller comme les autres, mais elles doivent prendre quelques précautions.*

### Entretenez votre matériel

Taillez vos crayons khôl et gardez leur mine à l'abri sous leur capuchon. Ne conservez pas plus de deux mois un mascara entamé. Enfin, n'essayez pas de prolonger sa durée de vie en le diluant avec de l'eau.

### Ne jamais partager vos produits

On partage tout, sauf les microbes ! Pas question, donc, de prêter votre mascara ni vos ombres à paupières ni vos crayons.

### Lavez-vous les mains souvent

Car on a tendance à les porter au visage sans y prendre garde. Laver, ce n'est pas juste passer ses mains sous l'eau : il faut aussi les savonner généreusement trois min-

utes avec un vrai savon.

### Faites des retouches

En utilisant toujours un bâtonnet de coton, imbibé de quelques gouttes de sérum physiologique.

### Après vous être maquillée

Une petite astuce toute simple pour que votre maquillage tienne la journée, juste après avoir fini de vous maquiller, vaporisez-vous le visage avec un brumisateur, ou avec de l'eau minérale, pas l'eau du robinet surtout, et vous voilà tranquille pour la journée.

### Dans le bon ordre

Si vous portez des lentilles, il vaut mieux les mettre avant de vous maquiller : vous éviterez ainsi de les contaminer. En fin de journée, retirez-les seulement après vous être démaquillée.

### Choisissez des produits sûrs

Optez pour une marque ne contenant que des ingrédients reconnus pour leur absence de réactivité et leur complète innocuité. Et, de préférence, restez-lui fidèle pour ne pas multiplier inutilement le nombre



d'actifs.

De cette façon, vous réduirez le risque de réaction allergique.

## LES BONS GESTES EN CUISINE

# Conservation et décongélation en toute sécurité

La conservation et la décongélation sont le maintien, depuis la production jusqu'à la consommation, d'une température suffisamment basse pour permettre aux aliments de rester sains et de conserver leurs qualités nutritionnelles.

### La conservation a une histoire

Autrefois, on préservait les denrées alimentaires, en particulier la viande, grâce à des pains de glace. Les laitages, eux, étaient distribués et renouvelés chaque jour. La mise en conserve des fruits et légumes a été inventée sous Napoléon pour ravitailler les armées. Et Louis Pasteur, en découvrant l'existence des micro-organismes, a développé la «pasteurisation» du lait et du beurre.

### Les points importants

Il existe quatre manières de décongeler les aliments dont une est à proscrire car elle vous fait courir de gros risques d'intoxication alimentaire : c'est celle qui consiste à décongeler à température ambiante. Oubliez-la.



- Décongelez les aliments au réfrigérateur, posés sur une assiette ou un plateau.
- Immergez les aliments encore scellés dans leur emballage dans de l'eau froide que vous changerez toutes les trente minutes.
- Décongelez au micro-onde à condi-

tion de faire cuire immédiatement les aliments.

### Règles importantes à respecter

- Utilisez un produit décongelé dans les 24 heures.
- Ne jamais décongeler puis recongeler en l'état tout aliment : à moins de le recuire pour le stériliser complètement.
- Evitez, durant une décongélation lente, de laisser l'aliment baigner dans son liquide.
- Proscrivez dans la plupart des cas, la décongélation à l'air libre qui est source de développement microbien et qui peut constituer une barrière à la restitution de la saveur et de la tendreté initiale de l'aliment (ex : la viande).

### A savoir

Le froid ne tue pas les bactéries, il empêche seulement leur développement. Pour être sûr que votre congélateur reste bien hermétique, vérifiez régulièrement l'étanchéité des joints. Il suffit de fermer la porte sur une feuille de papier et d'essayer

## Trucs et astuces

### Décoction pour cheveux bruns



Faites bouillir 50 g de feuilles de lierre, 3 branches de persil frais, 1 litre d'eau pendant 10 mn. Filtrez. Rincez vos cheveux après le shampooing avec cette solution.

### Lotion pour cheveux blonds



Plongez 100 g de fleurs de camomille, 10 g de feuilles de henné dans l'eau et laissez bouillir jusqu'à réduction de moitié. Appliquez la lotion après votre shampooing habituel.

### Lotion antipelliculaire



Faites bouillir dans un 1 litre d'eau pendant 15 mn, 20 g de sauge, 20 g de romarin. Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.

### Lotion anti-chute de cheveux



Faites bouillir 100 g de racines d'ortie hachées très finement 1/4 litre de vinaigre, dans un demi-litre d'eau pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°1696

clameur terrain neutre ↓	belles coiffures bains de gîte ↓	considération fleuve africain ↓	quiproquo joueurs convives ↓	destinée apparu ↓	début de gamme ↓	fixée so- lidement matière grasse ↓
renon- cera petit coffre ↓				arrivé à terme →	ceinture de soie partie de pièce ↓	préposi- tion doctrine obscur ↓
défaut de haricot sancti- fièrent ↓		couvent vallée envahie ↓		jardin d'hiver passant par ↓		
épouse de rajah canot de naufrage ↓			liquide nutritif habitude ↓	filles de la sœur prophétie ↓	person- nel accepte ↓	étoiles de la chanson ↓
règles doubles bonheur d'acteur ↓		boisson gazeuse berger ↓			nation légumi- neuses ↓	cartes maî- tresses ↓
notes de richeur ↓	légende donner un coup de fil ↓	sorti en librairie situé à l'étude ↓		richesse courage éclatant ↓		
oristol de cuisinier ↓	orient capable de se dresser ↓	pointes de talons berbère ↓	coup sur le filet blème ↓		vent qui empeste très dé- pouillée ↓	officier de marine ↓
bougea revins sur le sujet ↓			structure mondiale charrue d'antan ↓	gaines attrapé ↓	pauses dans les combats ↓	collera ↓
culbuté rideau à enrouler ↓		anneau marin dieu des amants ↓	ferai sourire pronom des amis ↓		s'esclaf- fer crotté ↓	
mollesse objet de de mois- sons ↓				courte prière il vaut de l'or ↓		son premier arrose ↓
séries d'années ↓	antique cité ↓		dési- gnées par vote ↓	couleur de robe ↓		négation ↓

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1696</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b> N°1695	<b>SOLUTIONS MOTS</b> FLECHES 1695
---------------	---------------	----------------------------------	---------------------------------------

9						4	8	7	9	6	2	3	1	5
4	7		6			2	3	9	1	8	5	4	7	6
6	8	3	9		7	6	5	1	7	3	4	2	9	8
1	5	6	8	3		5	6	2	8	1	3	9	4	7
						9	7	8	2	4	6	5	3	1
		5	7	6	2	3	1	4	3	5	7	9	8	6
3		4	6	1	5		7	2	5	4	9	1	6	8
			3	2	6		8	9	6	3	2	7	1	5
					3		3	1	4	6	5	8	7	2

■	A	■	C	■	F	■	I	■	R	■	M	■	B
O	B	L	I	G	E	A	N	C	E	A	N	C	E
■	D	■	E	■	T	■	O	■	U	■	R	■	N
T	O	G	E	S	■	D	E	R	O	U	T	E	S
■	M	■	A	■	S	■	E	■	E	■	N	■	I
A	I	L	■	E	M	■	U	L	A	T	I	O	N
■	N	■	E	■	F	■	B	■	R	■	U	■	L
C	A	S	E	R	A	■	X	E	N	■	O	■	N
■	U	■	C	■	A	■	L	■	M	■	E	■	T
E	X	C	E	L	L	■	E	■	G	■	E	■	N
■	■	■	O	■	S	■	E	■	E	■	P	■	E
N	I	D	■	U	R	E	E	S	■	E	N	T	E
■	D	■	E	■	G	■	R	■	A	■	I	■	T
F	E	R	A	■	S	■	I	■	G	■	N	■	E
■	A	■	L	■	U	■	T	■	E	■	E	■	A
A	L	T	E	R	E	S	■	■	F	■	U	■	R
■	I	■	R	■	R	■	I	■	T	■	E	■	B
U	S	A	■	E	S	■	P	■	E	■	R	■	E
■	E	■	M	■	E	■	R	■	I	■	■	■	D
G	R	E	■	N	■	C	■	R	■	E	■	■	F
■	A	■	R	■	P	■	E	■	T	■	■	■	I

# De potentielles traces de vie sur Mars ?

Dans une étude publiée fin décembre 2014 dans la revue *Astrobiology*, la géobiologiste Nora Noffke (Old Dominion University, en Virginie) vient d'apporter de nouveaux éléments quant à la possibilité d'une vie passée sur Mars. En effet, en parcourant attentivement des images d'affleurements rocheux prises par Curiosity dans la baie de Yellowknife (en bordure d'un ancien lac), la scientifique y pointe de frappantes similarités entre certaines structures de roches sédimentaires martiennes et d'autres observables sur Terre et formées par des micro-organismes.

Sur une image « j'ai vu quelque chose qui me semblait très familier, raconte la scientifique, j'ai donc pris soin de regarder de plus près.

Ce qui veut dire que j'ai passé des semaines à enquêter sur certaines d'entre elles, centimètre par centimètre, à dessiner des croquis et à les comparer avec les données sur des structures similaires terrestres », ajoutant : « J'ai travaillé dessus ces vingt dernières années, je sais donc quoi chercher ».

## Y a-t-il eu des structures microbiennes sur Mars ?

Ces colonies sont présentes un peu partout à la surface de notre biosphère, le long des régions côtières des lacs, mers ou océans, dans des eaux de faible profondeur et, bien sûr, accumulées au sein de roches anciennes. D'ailleurs, c'est bien Nora Noffke qui annonçait en novembre 2013, la découverte, dans la formation de Dresser, en Australie occidentale, de Miss qui apparaissent comme les plus anciennes traces de vie sur Terre. Elles sont datées de 3,48 milliards d'années.

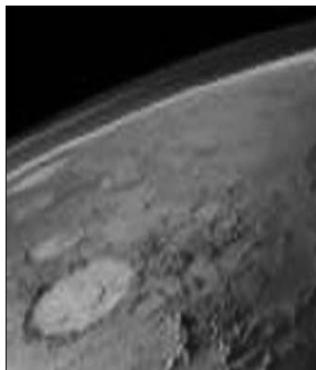
C'était une période où l'environnement de la troisième planète du Système solaire était comparable à la quatrième, Mars. Effectivement, comme le suggèrent les terrains scrutés par les orbiteurs et rovers martiens, celle qu'on surnomme aujourd'hui la planète rouge était, à ses débuts, beaucoup plus chaude et humide qu'elle ne l'est désormais.

« Tout ce que je peux dire, c'est que ceci est mon hypothèse avec toutes les preuves que je possède, explique la géobiologiste qui a présenté tous ses arguments et dessins dans une étude très détaillée et je pense que ces preuves représentent beaucoup ». De nombreux lecteurs, collègues et aussi des membres de l'équipe de Curiosity, ont salué la rigueur scientifique de son investigation et le grand intérêt qu'elle présente.

Chris McKay, rédacteur en chef adjoint de la revue *Astrobiology*, a déclaré à son sujet : « J'ai lu beaucoup d'articles qui disent "regardez, voici une pile de terre sur Mars, en voici une sur Terre. Elles ont l'air identiques, n'est-ce pas, donc ce doit être le même mécanisme pour les deux planètes". C'est un argument facile à produire et ce n'est généralement pas très convaincant », affirme le planétologue au centre de recherche Ames de la Nasa. « Toutefois, continue-t-il, la publication de Noffke est l'analyse la plus documentée de la sorte que j'ai pu lire ».

## Ressemblances troublantes

Les structures examinées sur les photos du site de l'ancien lac (à Yellowknife bay, dans le cratère Gale de Mars) qui a été



soumis dans le passé à de fréquents épisodes d'inondations, sont comparées avec des Miss terrestres affleurant dans des dépôts sédimentaires contemporains ou très anciens, dans diverses régions du monde, qu'elles soient sèches ou humides.

Les microbes qui ont colonisé les rivières sont différents de ceux qui se développent lors d'inondations saisonnières. En outre, Nora Noffke qui a caractérisé les transformations spécifiques de ces « tapis de microbes » au cours du temps (croissance, assèchement, craquellement et de nouveau croissance...), a

observé que les dispositifs qui affleurent sur les roches martiennes sont comparables à ceux qui ont évolué sur Terre et sont compatibles à des environnements équivalents.

Force est de reconnaître que les ressemblances sont frappantes, sinon troublantes. Selon elle, les seules alternatives pour expliquer ces formations seraient une érosion par le vent, l'eau, le sel. « Si ces structures martiennes n'ont pas d'origine biologique, leur morphologie similaire mais aussi leur distribution en regard des Miss sur la Terre, serait une extraordinaire coïncidence, estime-t-elle. À ce stade, je voulais pointer ces similitudes, en attendant d'autres indices qui vérifient cette hypothèse. »

La scientifique sait pertinemment que tout cela ne constitue pas une preuve définitive et rappelle à cet égard que le mieux est d'aller sur Mars afin de collecter des échantillons puis de les rapporter sur Terre pour conduire des analyses plus fines et approfondies. Aussi, regrette-t-elle que le projet ne soit pas à l'ordre du jour.

En attendant, Chris McKay en appelle à l'intelligence et à la créativité des ingénieurs pour développer un système d'analyse microscopique capable des mêmes manipulations que sur Terre, à bord d'un futur rover. « Si vous leur

## Les atmosphères des exoterres les sauveraient de la rotation synchrone

Si la Lune nous montre toujours la même face, c'est parce qu'elle ressent les marées exercées par la Terre qui jouent le rôle d'une friction qui ralentit sa rotation sur elle-même.

Ce phénomène s'arrête quand le temps que met le satellite pour faire un tour sur lui-même est égal au temps mis pour parcourir son orbite autour de la planète. Comme la Lune, la plupart des satellites naturels du Système solaire sont dans cet état appelé rotation synchrone. Plus généralement, il en va de même des planètes autour de leur étoile, lorsqu'elles en sont proches. Or, la majorité des étoiles sont beaucoup moins lumineuses que le Soleil et de fait, pour être habitables, les exoplanètes qui gravitent autour de doivent en être plus proches (ce qui n'est pas le cas de la Terre). Elles subissent donc cet important effet de marée qui rend leur rotation synchrone.

Ainsi pensait-on que la majorité des

exoplanètes ne pouvaient pas connaître d'alternance jour-nuit comme la Terre. Le climat d'un grand nombre d'exoplanètes possédant potentiellement des océans devait donc être affecté en conséquence. En effet, il y aurait un côté de nuit permanente où l'eau présente sur la planète pourrait rester piégée sous forme de glace. La présente étude montre que dans le cas des planètes telluriques, il existe un effet très important de l'atmosphère sur la rotation de celles-ci, qui contrecarre l'effet de marée et induit donc la possibilité d'un cycle diurne comme sur Terre.

## Vénus a échappé à la rotation synchrone

Un indice de cet effet nous était donné avec l'exemple de Vénus qui à l'instar de la plupart des exoplanètes habitables se trouve proche de son étoile, et subit donc de vigoureux effets de marée, mais pourtant ne connaît pas de rotation synchrone.

Pendant, les scientifiques pensaient que cet effet s'expliquait par l'atmosphère particulièrement massive de cette planète. En provoquant des différences de température (entre le jour et la nuit, entre l'équateur et les pôles), le chauffage solaire crée des vents qui redistribuent la masse de l'atmosphère de manière à ce que l'attraction gravitationnelle du Soleil puisse accélérer la rotation de cette dernière autour du globe. Grâce à cela et dans le cas de Vénus, l'atmosphère a été capable, au cours des temps géologiques, d'accélérer la rotation de la planète entière ! On pensait donc que de tels effets étaient réservés à des planètes dont l'atmosphère est particulièrement massive, or l'étude de l'équipe franco-canadienne montre en fait l'inverse : contrairement à l'idée reçue, une atmosphère plus ténue agit plus fortement sur la rotation d'une planète. La raison de cette différence est que l'atmosphère de Vénus est très

opaque et qu'une grande partie de l'insolation est stoppée par un épais plafond nuageux, qui nous empêche d'ailleurs de voir sa surface. Au contraire, sur Terre, la majorité des rayons solaires atteignent la surface où leur effet sur la redistribution atmosphérique est maximal. La grande surprise est que ces résultats montrent que si la Terre était dans la position actuelle de Vénus, l'effet de son atmosphère, bien que cent fois moins massive, serait quasiment dix fois plus important. Pour y parvenir, les chercheurs ont imaginé un modèle climatique tridimensionnel capable de prédire l'effet de l'atmosphère sur la rotation d'une planète, et ce pour des atmosphères très diverses. Ainsi, un grand nombre d'exoplanètes habitables pourraient bien suivre un cycle d'alternance jour-nuit comme la Terre. Ces exoplanètes auraient cependant une durée plus proche du mois terrestre que de nos 24 heures. Mais cela serait suffisant pour

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Vaccin

Inventeur : Edward Jenner Date : 1796 Lieu : États-Unis

L'origine du terme vaccination est la première immunisation effectuée par Edward Jenner en 1796. Elle a été Réalisée avec le virus de la vaccine (variole de la vache) de façon à protéger le patient contre une infection ultérieure par la variole.



**LES AVENTURIERS DE  
L'ARCHE PERDUE**

20h45



En 1936, alors qu'il est à la recherche d'une idole sacrée en pleine jungle péruvienne, Indiana Jones échappe de justesse à une embuscade. Redevenu professeur universitaire d'archéologie, Jones reçoit la mission de récupérer le médaillon de Ra, que détient son ancienne « fiancée », Marion Ravenwood, maintenant tenancière d'un bar au fin fond du Népal. Cet objet égyptien permettrait de découvrir le lieu secret où se trouve l'Arche d'Alliance. Mais les nazis cherchent, eux aussi, à récupérer cet objet aux pouvoirs extraordinaires. Marion et Indiana s'engagent alors dans une incroyable quête à travers le monde pour retrouver la mystérieuse Arche d'Alliance

**KINGDOM OF HEAVEN**

22h30



Au XIIe siècle, dans un village provençal, Balian, forgeron, apprend que Godefroy d'Belin, un noble de retour des croisades, est en réalité son père. Le preux chevalier veut l'emmener avec lui en Terre Sainte. Mais au cours d'une embuscade, Godefroy, blessé, meurt, non sans avoir, auparavant, adoubé son fils. Balian d'Belin arrive à Jérusalem au milieu des intrigues de cour entre le roi Baudouin et son rival Gui de Lusignan. Entre les deux hommes, le désaccord est total. Le premier veut ouvrir Jérusalem aux croyants de toutes confessions, le second ne pense qu'à exterminer les musulmans

**SECRETS AND LIES**

20h45



La petite ville de Blackwell Crescent est en effervescence : en faisant son jogging matinal, Ben Gundelach a retrouvé le cadavre du fils de sa voisine, âgé de 4 ans. Thomas Murnane a été assassiné. L'enfant, encore en pyjama, a vraisemblablement été extirpé de son lit en pleine nuit. Son meurtrier lui a fracassé le crâne à l'aide d'un objet contondant... Sa mère ne s'est pas aperçue de sa disparition. Gundelach est encore très choqué par la macabre découverte. L'homme, marié à Christy, est père de deux enfants, une adolescente de 17 ans, Shasha, et une fillette de 9 ans, Eva

**VÉRONIQUE SANSON,  
PIERRE PALMADE, DRÔLE**

20h45



Véronique Sanson et Pierre Palmade se sont aimés et même mariés, malgré les préjugés à leur égard, unissant leur sensibilité à fleur de peau, leurs blessures et leurs univers singuliers et poétiques. Ces deux personnalités se livrent à Mireille Dumas avec sincérité et beaucoup d'autodérision, dans cette émission rythmée par les chansons de l'une et les sketches de l'autre. La présentatrice emmène le téléspectateur à travers les parcours respectifs de ces deux artistes atypiques et surdoués, et revient notamment sur l'admiration réciproque qu'ils se portent



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

**LE DOULOS**

20h50



À sa sortie de prison, Maurice Fogel, un mauvais garçon, est hébergé par Gilbert, un receleur doué qu'il abat à bout portant avant de le voler. Il prépare ensuite un casse avec Rémy et s'adresse à Silien, en vue d'obtenir l'outillage nécessaire. Silien fournit tout le matériel, mais au moment du cambriolage, il se présente chez Thérèse, la petite amie de Maurice, et il la brutalise pour savoir où Maurice s'appête à opérer. Il prévient la police. Maurice est blessé mais il parvient à s'échapper. Ceuilli par des policiers, Maurice est interrogé à propos du meurtre du receleur

**ON N'EST PLUS DES PIGEONS  
POUR LA RENTRÉE, LES PIGEONS  
CASSENT LES PRIX**

20h45



Ras-le-bol de se faire arnaquer ? Que ce soit les amateurs de système D, de bons plans anticrise ou les personnes prêtes à partager leurs expériences de consommation, en résumé, tout le monde peut se donner rendez-vous dans l'émission de Claire Barsacq et sa bande pour agir ensemble et passer à l'action. Au sommaire de cette nouvelle émission : « Un carrossier honnête, ça existe ! » - « L'essence low cost, c'est rentable ? » - « Qu'est-ce qu'il y a dans un kebab ? »

**L'AMOUR EST DANS LE PRÉ**

20h50



À l'issue des séjours uniques, certains sont partis pour un week-end de découverte, tandis que d'autres ont mis un terme à l'aventure par manque d'affinités. Quatre agriculteurs sont ici à l'honneur : Nicolas, Thierry, Christophe et Émilie. Contre toute attente, cette dernière est accompagnée d'un des prétendants qui étaient à la ferme... Aurélie reçoit Thierry chez elle en Haute-Savoie, avec toujours autant d'enthousiasme. Nicolas retrouve Magali près de Lyon. Enfin, Christophe retrouve Marie-Noëlle en banlieue parisienne. S'enchaînent les week-ends en amoureux pour ceux qui auront eu envie de continuer. Au programme : Amsterdam, Prague et un château médiéval en France

**L'EMPRISE**

20h50



Alexandra Lange vit l'horreur au quotidien avec un mari violent et alcoolique, qu'elle avait choisi contre l'avis de ses siens. Elle est d'autant plus à sa merci qu'elle ne travaille pas et est complètement dépendante de lui affectivement. Plusieurs années s'écoulent avant qu'elle ne trouve la force de s'enfuir, en emmenant leurs quatre enfants avec elle. Contre toute attente, devant les suppléments de son homme, elle craque et revient vers lui. Et la vie va continuer ainsi jusqu'au jour où elle acquiert la certitude que, cette fois, il va la tuer. Alors, dans un réflexe de défense instinctif, c'est elle qui le tue. Elle est accusée de meurtre, et son procès débute



Web : www.lomid-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lomid-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lomid-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lomid-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
TANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.76 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél-Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 de 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Taylor Swift

*Julia Robert refuse d'être sa maman à... L'écran*

Nouveau refus pour Taylor Swift. Il semble que sa carrière hollywoodienne de Taylor Swift soit semée d'embûches. Après Joni Mitchell qui a refusé qu'elle incarne sa vie à l'écran, c'est Julia Robert qui refuse de tourner avec elle.



## Amal Clooney

*elle serait jalouse de Cindy Crawford*

Amal Alamuddin supporterait également de moins en moins que son mari passe du temps avec Cindy Crawford. Elle veut être certaine qu'elle est la seule dans la vie de George.

## Rosario Dawson

*elle adopte une petite fille de 12 ans*

Rosario Dawson vient de voir son rêve de devenir maman se réaliser. Elle a en effet adopté une petite fille de 12 ans. Elle-même a été adoptée à l'âge d'un an.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h17
Dohr	13h01
Asr	15h47
Maghreb	18h15
Icha	19h35

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

## PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ EN HAUTE MER

# Les membres de l'Onu d'accord pour un traité

Les pays membres de l'Onu se sont mis d'accord samedi pour lancer des négociations internationales sur un traité qui protégerait la biodiversité marine dans la profondeur des océans, après quatre jours de discussions à New York. Des organisations écologistes qui suivaient ces discussions, regroupées dans la Coalition pour la haute mer (High Seas Alliance), ont salué "une étape importante pour la protection des océans".

Cependant, il faudra encore que

l'Assemblée générale de l'Onu, à sa prochaine session fin septembre, entérine cet accord de principe et fixe un calendrier précis. Une minorité de pays engagés dans la pêche ou l'exploitation minière des océans ont en effet refusé des échéances rapides et contraignantes. Le futur traité, qui sera le premier du genre, permettra de préserver les vastes zones qui s'étendent au-delà des eaux territoriales, que chaque Etat riverain gère à sa guise et qui sont menacées par la pollution, la surpêche ou le

réchauffement climatique. Elles représentent 64 % des océans et 43 % de la surface de la Terre, ce qui en fait la plus grande biosphère de la planète. Pour Karen Sack, du Pew Charitable Trust, "c'est un grand moment pour la haute mer (...) et une vraie bonne nouvelle pour la vie dans les océans. L'accord obtenu aujourd'hui peut faire beaucoup pour garantir la protection de la haute mer, qui en a terriblement besoin", a souligné Sofia Tsenikli de Greenpeace dans un communiqué. "Le

temps presse". Des traités et conventions internationales réglementent déjà certaines activités comme la pêche ou certaines zones précises, mais il n'existe pas pour l'instant de texte couvrant l'ensemble des dangers qui menacent les fonds marins. Un tel traité, qui serait négocié sous l'égide de la Convention de Nations unies sur le droit de la mer, permettrait par exemple de créer des aires marines protégées ou d'assurer un partage équitable de certaines ressources tirées des grands fonds.

## ZONE HUMIDE DU LAC DE SEBKHAT EL-MALEH À GHARDAIA

# 2.950 oiseaux migrateurs répertoriés

Quelque 2.950 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide du lac de Sebkhât El-Maleh, à la sortie sud d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Ce dénombrement des sujets avifaunes, utilisant la zone humide d'El-Menea comme "une halte migratoire ou une zone de nidification" sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, a été établi à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs effectué le 15 janvier de chaque année, par les ornithologues, a indiqué le Conservateur des forêts, Mohamed Abbas.

Il a permis de répertorier une trentaine d'espèces avifaunes, pour la plupart des anatidés (377 canards souchets, 75 piletts, 60 siffleurs, 500 tadome casarca et 200 sarcelle marbrées). L'on a dénombré aussi des flamands roses (316), des foulques macroules (497), des poules d'eau (166) et autres chevalier, pie grièche, Ibis falcinelle, busard des roseaux, petit gravelot, fuligule nyroca et milouin, grand corbeau et bécasseau des marais, a précisé la source. Ces sujets avifaunes ont été observés sur l'ensemble du site de la Sebkhât El Maleh, classé zone humide d'importance internationale en 2004 par la convention Ramsar, et qui s'étend sur plus de 18.947

hectares dont 1.300 ha de plan d'eau, a fait savoir le même responsable. "Ce nombre d'avifaunes et d'espèces hivernant dans cette zone humide constitue un indicateur biologique de l'état de santé de l'écosystème de cette zone humide en tant que maillon fort de la diversité biologique menacée par les activités humaines accrues", a-t-il souligné. Ce site d'un grand intérêt écologique constitue un berceau d'une population avifaune migratrice très variée dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN), tels que le tadome casarca et le fuligule nyroca, et "doit être préservé à travers des mesures de protection", a estimé le Conservateur.

Ce milieu naturel aquatique, en plus d'être un site exceptionnel pour l'écotourisme, est également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques, car représentant un site ou nichent des milliers d'oiseaux migrateurs, une faune remarquable, des reptiles, des poissons et une flore endémique riche et variée, tels que le tamarix limoniastrum, Phragmites et Typha, qui colonise les berges et même les eaux du lac, a-t-on fait savoir à la Conservation. Cependant, ce site d'escalade, d'hivernage et de nidification pour la population avifaune migratrice, est confronté à plusieurs menaces et dégradation multiples



induites par l'activité humaine accrue et une urbanisation anarchique et accélérée particulièrement sur les berges. La détérioration du site par l'arrachage extensif, la coupe et brûlis de la végétation, la pollution par les dépôts des déchets urbains, les rejets des eaux usées dans le lac, le braconnage ainsi que les constructions illicites constituent autant de menaces pour l'équilibre écologique de cette

zone humide. Afin de la préserver, les pouvoirs publics ont entamé des travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 30.000 m<sup>3</sup>/jour, pour prendre en charge les rejets d'eaux usées domestiques des deux communes mitoyennes, El-Menea et Hassi El-Gara. L'opération est en voie d'achèvement, selon les services de l'hydraulique de Ghardaïa.

## INCENDIE À FELIACHE 250 palmiers-dattiers et des arbres fruitiers ravagés

Pas moins de 250 palmiers-dattiers et de nombreux arbres fruitiers ont été détruits dans un incendie qui s'est déclaré dans la soirée de samedi dans une oasis située à Feliache, a appris l'APS dimanche auprès de la Protection civile.

Le sinistre a réduit en cendres plusieurs dizaines de figuiers et d'oliviers ainsi que des herbes sauvages dans cette oasis située à l'est de la capitale des Zibans, a précisé la même source.

L'intervention diligente des éléments de la

Protection civile de l'unité principale de Biskra, appuyés par d'importants moyens anti-feu, a permis de circonscire l'incendie aux bords de sept heures d'efforts et d'éviter ainsi qu'il ne se propage au reste de cette oasis, a-t-on également affirmé.

Ce ne sont pas moins de 1.000 palmiers-dattiers menacés par les flammes qui ont pu être sauvés, ont encore affirmé les services de la Protection civile, rappelant que dans cette wilaya, quelque 4.000 palmiers-dattiers sont détruits chaque année par des incendies.

## FUITE DE GAZ DANS UN HAMMAM À AIN FARES 23 femmes et 5 enfants asphyxiés

Vingt-trois femmes et cinq enfants ont été victimes, samedi soir, d'asphyxie au gaz dans un hammam dans la commune d'Ain Fares (wilaya de Mascara), a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

Les victimes âgées entre 2 et 60 ans ont inhalé du gaz fuyant de la chaudière du hammam, qui leur a causé des évanouissements et des chocs nécessitant leur transfert aux services des UMC de l'hôpital Meslem-Tayeb au chef-lieu de wilaya. 23 personnes d'entre elles ont quitté l'hôpital

le jour même après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-on indiqué.

Les cinq autres victimes, toutes des femmes, ont été transférées au service de pneumologie de l'hôpital Dr-Yesaad-Khaled à Mascara et quitté l'établissement dans la matinée de dimanche, a-t-on ajouté de même source.

Une commission technique relevant de la Protection civile a décidé de la fermeture du Hammam à titre préventif, en attendant les conclusions de l'enquête menée dimanche par une commission de wilaya compétente.

## ELLES ONT BÉNÉFICIÉ DU MENTORAT ET DU SOUTIEN DE OOREDOO

# Deux équipes algériennes récompensées à Dubaï

Deux équipes composées de jeunes développeurs algériens issues du programme iStart de Ooredoo ont été récompensées lors de la finale internationale du concours Amac-Arab Mobile App Challenge, qui s'est déroulé le 16 et 17 Janvier 2015 à Dubaï et qui a regroupé 24 équipes finalistes venues de 12 pays arabes. Ces deux équipes algériennes composées d'étudiants de l'Ecole Supérieure d'Informatique ont bénéficié de l'accompagnement et du mentorat de Ooredoo dans le cadre de son programme iStart en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise. Ooredoo a en effet fourni à 400 participants algériens, venu des quatre coins de

l'Algérie, un suivi assuré par des mentors experts durant 3 mois, des séances de coaching au sein de l'incubateur iStart et des formations de développement mobile. A l'issue d'une sélection nationale qui a mis en compétition plus de 115 équipes, deux équipes se sont distinguées et ont décroché leurs places à la finale internationale de l'Amac, un concours qui a mis en compétition plus de 640 équipes venues de 12 pays arabes, dont l'Algérie, visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes talents, la création des start-up et le développement d'applications mobiles dans différents domaines tels que l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat social.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 4 morts et 12 blessés en 24 heures

Dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public dimanche par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec un mort et quatre blessés

dans la commune d'El Eulma. Les unités de la Protection civile qui ont enregistré un total de 2.164 interventions, ont procédé au sauvetage de 42 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone dans six wilayas du pays.